LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 22 n° 45 Edmonton, le vendredi 11 novembre 1988 20 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco Albertains
de
Airdrie

• *Prix Grand Coeur AIR CANADA*

Louise Rocque reçoit officiellement le Prix Grand Coeur en compagnie de onze autres albertains

EDMONTON (LE FRANCO) - Samedi soir dernier, le 5 novembre, la compagnie Air Canada en collaboration avec l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ) et l'Alberta Weekly Newspapers Association (AWNA) remettait officiellement les Prix Grand Coeur à douze albertains.

Parmi ces personnes, on retrouvait Madame Louise Rocque de Saint-Paul qui avait été proclamé la personnalité au Grand Coeur lors du banquet soulignant le 60e anniversaire de fondation du journal «La Survivance» dans le cadre du Rond Point '88.

Madame Rocque a reçu du représentant d'Air Canada, M. Jim Whitelaw, vice-président sénior aux Ressources humaines, une magnifique plaque soulignant sa nomination. La remise de ces plaques aux récipiendaires a été faite en présence de M. Terry Cavanagh, maire de la ville d'Edmonton et de M. Steven Dills, président de l'Alberta Weekly Newspapers Association (AWNA) et de M. Pierre Brault, directeur du journal «Le Franco» et représentant de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ).



De g. à d.: M. Steven Dills, président de l'AWNA, M. Terry Cavanagh, maire de la ville d'Edmonton, Madame Louise Rocque, heureuse récipiendaire du Prix Grand Coeur et M. Jim Whitelaw, vice-président sénior, Ressources humaines à Air Canada.
(Photo: Pierre Brault)

Au cours du banquet qui a suivi ces présentations, les récipiendaires ont reçu un cadeau surprise de la part d'Air Canada qui ne fait pas les choses à moitié. Les douze albertains ont reçu deux billets d'avion chacun, leur permettant de voyager vers l'une des destinations dans le monde desservies par la compagnie à l'exception de Singapore et Bombay.

Dès cet instant de nombreux projets de voyage ont commencé à surgir et nul doute que les douze personnes au Grand Coeur se souviendront longtemps de cette soirée.

Soulignons que cette soirée a été répétée dans toutes les provinces du Canada et que le maître de cérémonie, pour l'occasion, était le sympathique animateur de l'émission «Les belles heures» de Radio-Canada à Montréal, M. Winston McQuade.

Selon nos informations, ce programme qui a remporté un vif succès dans tous les coins du pays, pourrait être repris dans deux ans. Il faut dire que ce genre de programme demande des investissements énormes de la part d'Air Canada.

SOMMAIRE

• *Le Bill 21*

Le nouveau Ministre du Travail veut se familiariser avec la nouvelle loi et son département

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Au moment où le gouvernement de l'Alberta se préparait à introduire le nouveau code du travail, le nouveau ministre du Travail, M. Rick Orman, est entré en scène et a arrêté temporairement l'application du Bill 21.

M. Orman n'entend pas changer la nouvelle législation, mais il désire surtout prendre tout le temps nécessaire pour étudier le Bill 21 et se familiariser avec son nouveau département.

Il a tout de même laissé à entendre qu'il était ouvert à recevoir des suggestions pour aider à amender le Bill 21. Donc, le Bill 21 qui proclame le nouveau code du travail et le Bill 22, les standards d'emploi seront probablement déclarés lois au début ou au milieu de novembre.

L'industrie de la construction semble heureuse de la nomination de M. Orman au ministère du Travail en remplacement de Ian Reid qui est maintenant à l'Environnement. On sait que M. Reid avait eu maille à partir avec cette même industrie lors de sa présentation du Bill 21.

Les représentants des travailleurs ont exprimé leur surprise face à la décision du nouveau Ministre de retarder la proclamation des Bills 21 et 22.

À ce jour, les syndicats de la construction sont assujettis au Bill 53 introduit par le Dr Reid pour régler une grève de 3 ans au sein de l'industrie de la construction.

Le Bill 53 forçait les 18 syndicats des travailleurs de la construction à négocier à l'intérieur d'une entente maîtresse qui réunissait tous les intervenants. Très peu de progrès ont été réalisés par cette législation. Mais la nouvelle loi permettra des négociations séparées et distinctes.

• *Gravelbourg*

L'éducation populaire un instrument de développement personnel et social

À lire en page 3...

• *Région*

La joie de vivre à Fort McMurray!

À voir dans les pages 2, 3 et 5...

• *Sports*

Bill Ranford joue les héros contre les Blues

À lire en page 12...

Au national...

• *La loi 125 en Ontario*

Une loi discriminatoire, tranche un Juge de la Cour suprême de l'Ontario

OTTAWA (APF) - Les Franco-Ontariens continuent de marquer des points dans le monde de l'éducation. Ils ont récemment remporté une autre victoire juridique en Cour suprême de l'Ontario, alors qu'un juge a décrété que le mode de recensement choisi pour déterminer le nombre de conseillers francophones dans les conseils scolaires de la province lors des élections du 14 novembre prochain, était discriminatoire.

Pour comprendre le sens du combat mené par l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, un peu d'histoire s'impose. Jusqu'en 1986, le nombre de conseillers scolaires en Ontario était déterminé selon l'évaluation foncière. Plus l'évaluation foncière dans une communauté était élevée, plus le nombre de conseillers était grand. En 1986, le gouvernement libéral de David Peterson décide de remplacer ce système archaïque et franchement discriminatoire en adoptant la loi 75. En vertu de cette nouvelle loi, on décrète que le nombre de conseillers scolaires sera dorénavant basé sur le nombre d'élèves dans les écoles, et non plus sur l'évaluation foncière.

La nouvelle loi accorde aussi la gestion scolaire aux francophones, crée dans les conseils scolaires existants des sections réservées à l'élection de conseillers francophones, et fixe à trois le nombre minimum garantie de conseillers scolaires francophones dans une section. Il faut dire qu'en 1984 la Cour d'appel de l'Ontario, plus haute instance judiciaire de la province, avait accordé le droit à la getion scolaire aux Franco-Ontariens.

En 1988, le gouvernement amende la loi 75, et adopte la loi 125, qui détermine que le nombre de conseillers scolaires ne sera plus dorénavant calculé sur le nombre d'élèves, mais bien plutôt sur la population totale. La répartition entre conseillers francophones et conseillers anglophones au sein d'un même conseil scolaire dépend donc du nombre de francophones et d'anglophones dans la communauté. Pour déterminer ce nombre, on décide de procéder à un recensement. Voilà où ça se corse.

Tous les citoyens devaient retourner un formulaire avant une date limite en vue des prochaines élections scolaires du 14 novembre. Pour être inscrit dans le groupe électoral francophone, les citoyens qui recevaient le formulaire devaient asbolument indiquer s'ils avaient le droit d'élire des conseillers scolaires en tant qu'électeurs francophones, et s'ils avaient l'intention de voter pour un conseiller scolaire francophone ou anglophone. Ne pas répondre à l'une ou l'autre de ces questions, ou ne pas retourner le formulaire avant la date limite, et les francophones étaient ipso facto inscrits sur la liste des électeurs anglophones! En résumé, un francophone devait confirmer noir sur blanc qu'il faisait bel et bien partie de ce groupe linguistique pour être inscrit comme tel, alors qu'un anglophone n'avait pas à préciser son appartenance à la communauté anglophone.

Selon la directrice générale de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario (AFCSO), Ginette Gratton, le mauvais recensement avait pour effet de rendre minoritaires les francophones dans six conseils scolaires de la province qui, traditionnellement, élisaient depuis toujours des conseillers francophones. Elle explique que tous les citoyens ontariens étaient déjà fichés sur ordinateur comme anglophones et que seuls ceux et celles qui s'identifiaient comme francophones et qui retournaient leur formulaire avant la date limite, pouvaient se prévaloir de leur droit de voter pour un conseiller francophone lors de l'élection du 14 novembre.

L'AFCSO qui a contesté avec succès devant la Cour suprême cette façon de procéder demande au gouvernement, tout comme le juge Jean Charles Sirois qui a tranché en faveur des francophones, de revenir à l'ancienne loi 75 pour les élections du 14 novembre. Autrement dit, de déterminer le nombre de conseillers francophones en se basant sur le nombre d'élèves dans les écoles. Il y a présentement en Ontario 96 000 élèves et 250 conseillers francophones, répartis dans 79 conseils scolaires.

Le gouvernement doit maintenant décider s'il retardera la tenue des élections scolaires pour revenir à l'ancienne loi 75, ou portera la cause en appel. L'AFCSO propose de tenir les élections le 14 novembre et d'ajouter des conseillers scolaires francophones là où cela est nécessaire, de façon à ce que les candidats qui sont déjà en campagne électorale n'aient pas l'impression d'avoir consacré temps et argent pour rien.

NOMINATION



M. Yves Lusignan

L'Association de la presse francophone hors Québec et votre hebdo préféré LE FRANCO sont d'heureux d'annoncer la nomination de **M. Yves Lusignan** au poste de journaliste responsable de la nouvelle agence de presse francophone (APF).

En poste à Ottawa depuis le 12 septembre, M. Lusignan agira à titre de courriériste parlementaire, informera les lecteurs des derniers développements dans le domaine de la francophonie et coordonnera un réseau de correspondants à travers le pays pour le compte de votre journal LE FRANCO et des autres membres de l'association.

Après des études en sciences politiques à l'université d'Ottawa, M. Lusignan a débuté sa carrière de journaliste dans la région de l'Outaouais en 1981. Il a, par la suite, travaillé au journal L'EAU VIVE à Régina (Saskatchewan) en 1985-1986, et pour le quotidien l'Acadie Nouvelle de Caraquet au Nouveau-Brunswick de 1986 à 1988.

Nul doute que M. Lusignan saura vous intéresser par ses écrits semaine après semaine. Nous sommes donc heureux de lui souhaiter la bienvenue dans l'équipe dynamique de votre hebdo préféré LE FRANCO.

• *Dossier de la représentation scolaire*

Le gouvernement ontarien devant la Cour d'appel

OTTAWA (APF) - La Cour d'appel de l'Ontario devra maintenant trancher dans le dossier de la représentation scolaire en Ontario.

Le gouvernement Ontarien a décidé d'en appeler au plus haut tribunal de la province, après qu'un juge de la Cour suprême de l'Ontario ait récemment donné raison à l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario (AFCSO), dans l'affaire de la représentation scolaire des francophones en Ontario.

Le juge Jean-Charles Sirois de la Cour suprême avait décrété que le mode de recensement choisi pour déterminer le nombre de conseillers scolaires francophones dans les conseils scolaires de la province lors des élections du 14 novembre était discriminatoire. Il concluait en recommandant au gouvernement de revenir à l'ancien mode de représentation basé sur le nombre d'élève francophones dans les écoles de la province, et non sur la population francophone totale.

Le gouvernement demande un sursis d'exécution de façon à ne pas être tenu d'appliquer la décision du juge Sirois pour les élections du 14 novembre. Il demande aussi à la Cour d'appel de se prononcer sur la constitutionnalité de la Loi 125 sur la représentation scolaire, qui est à l'origine de ce débat juridique.

Si la Cour d'appel renverse la décision de la Cour suprême de l'Ontario, les élections scolaires auront vraisemblablement lieu comme prévu le 14 novembre, et les francophones qui n'ont pas été recensés comme tel en vertu de la Loi 125, seront considérés durant cette élection comme des électeurs anglophones.

La Cour d'appel pourrait toutefois décider que la Loi 125 est inconstitutionnelle, ce qui de toute évidence forcerait le gouvernement à reporter les élections scolaires. C'est évidemment ce que souhaite l'AFCSO, qui est extrêmement déçue de l'attitude du gouvernement Peterson dans cette affaire.

La directrice générale de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, Ginette Gratton, prédit que la cause se rendra devant les juges de la Cour suprême du Canada, peu importe la décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario.

Fait à signaler, la presse anglophone est dans l'ensemble favorable aux francophones dans ce dossier, ce qui en soi constitue une autre petite révolution dans la perception que se font les anglophones des droits des Franco-Ontariens.

La joie de vivre à Fort McMurray!

La soirée des retrouvailles du 24 septembre. Erin Parent, Johanne Sheehy, France Boulanger et Céline Corcoran faisant honneur au thème de la soirée (années 50).



Voir autres photos en pages 3 et 5.

À la 3...

• *Une première canadienne à Gravelbourg (Saskatchewan)*

«L'éducation populaire, un instrument de développement personnel et social»

LOUIS ST-PIERRE
(Journal L'Eau Vive)

GRAVELBOURG (APF) - C'est sous le thème général de: «L'éducation populaire, un instrument de développement personnel et social», qu'environ 215 participants, venus de partout au pays, ont assisté du 27 au 29 octobre au premier Colloque national sur l'éducation populaire tenu à Gravelbourg, une municipalité de 1 400 habitants en Saskatchewan.

Pour la première fois, un colloque national francophone a regroupé des intervenants en éducation populaire venant des provinces et territoires du Canada pour échanger se ressourcer. D'autres buts visés par le colloque, selon le Service fransaskois d'éducation aux adultes (SFEA) qui a organisé cette rencontre, soit de «témoigner du fait français au Canada, tout spécialement à Gravelbourg en Saskatchewan» et aussi «d'initier des échanges et des collaborations au sein de la francophonie canadienne».

Quatorze sous-thèmes, constituant autant de facettes de l'éducation populaire, se sont greffés au thème principal et ont constitué les sujets des ateliers qui ont occupé les participants pendant deux jours.

Un panel national a dressé un bilan et quelques perspectives du dossier de l'éducation. Ce panel était formé de Mme Mariette Carrier-Fraser, sous-ministre adjointe à l'éducation franco-ontarienne au ministère de l'Éducation de l'Ontario; Donald Michaud, directeur du Service fransaskois d'éducation aux adultes de la Saskatchewan, Valmont Richard, directeur général de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation du Québec; Yvon Lagacé, coordonnateur au ministère de l'Enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick et de Louis-Philippe Pelletier, adjoint au Protecteur du citoyen au Québec, et ex-coopérant international.

Alors que MM. Richard et Lagacé ont surtout parlé d'éducation populaire dans leur province respective, Mme Carrier-Fraser a abordé le problème


Louis-Philippe Pelletier

des garderies en Ontario et du besoin de collaboration des francophones de cette province au dossier de l'éducation populaire.

Louis-Philippe Pelletier a comparé l'éducation populaire à un outil pour résoudre les problèmes des pays en voie de développement, et les problèmes des pays industrialisés.

«Il n'y a pas de développement sans éducation et les pays du Tiers-Monde ne sont pas les seuls qui ont des problèmes de développement, aux dires de M. Pelletier. L'éducation populaire permet aux gens du peuple de se développer pour qu'ils puissent avoir un impact positif sur leur environnement et mener des vies fructueuses et dignes», de poursuivre l'adjoint au Protecteur du citoyen au Québec.

Donald Michaud, pour sa part, a expliqué que l'éducation populaire est nécessaire à la survie des francophones de la Saskatchewan.

«Les Fransaskois subissent le taux le plus élevé d'assimilation au pays selon le rapport annuel de 1985 du Commissaire aux langues officielles. En effet, 80 pour 100 des Fransaskois, avant l'âge de 35 ans, joignent les rangs de la communauté anglophone. À ce rythme, la Fransaskoisie disparaîtra d'ici 50 ans si on ne réussit pas à mettre un terme à cette hémorragie», estime le directeur du Service fransaskois d'éducation aux adultes, qui a dressé un portrait sans complaisance de la situation en Saskatchewan.

«Nous ne survivons que grâce à une lutte acharnée menée par des bénévoles de plus en plus fatigués. Vivre en minoritaire engagé, c'est très exténuant. Il n'y a pas que l'assimilation qui guette les Fransaskois, il y a aussi le «burn out» individuel et collectif. Nous sommes très conscients que pour ne pas perdre de vue le sens de notre action et pour ne pas laisser s'épuiser nos énergies, il faut que, comme communauté, nous puissions trouver des lieux et des moments de ressourcement.

Le colloque s'est clôturé par un banquet où Antonine Maillet, écrivaine acadienne qui s'est méritée le prix Goncourt en 1979, a fait un discours sur le thème de l'importance d'être soi-même en éducation populaire. Selon elle, chaque communauté francophone doit s'épanouir selon une fierté qui lui est propre, sans chercher à imiter des modèles qui lui sont étrangers.

• *En 1989, grand congrès sur l'alphabétisation en français*

Les analphabètes ne peuvent s'en sortir tout seul

OTTAWA (APF) - La collaboration entre le monde des affaires, l'industrie, les syndicats, les institutions d'enseignement et le gouvernement est la seule façon de combattre l'analphabétisme, estime le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario dans une récente publication.

Intitulée «L'alphabétisation, base de croissance», cette publication a pour objectif de sensibiliser le public à l'ampleur du problème, et d'inciter le milieu des affaires à participer à l'alphabétisation.

Le problème de l'analphabétisme au Canada a été révélé dans toute son ampleur lors du dévoilement en septembre 1987 de l'étude de la chaîne de journaux Southam. Même si l'analphabétisme ne figure pas au hit-parade des grandes préoccupations des Canadiens au même titre que l'environnement et le libre-échange (aucun chef politique n'a enfourché ce cheval de bataille durant la présente campagne électorale fédérale), il n'en demeure pas moins que le problème est bien réel.

En Ontario, 31,2 pour 100 des francophones de 25 à 64 ans sont des analphabètes fonctionnels selon cette publication, qui reprend une donnée publiée en 1986 par l'Association canadienne-française de l'Ontario dans une étude. Au niveau provincial, on estime que 16 pour 100 des adultes ontariens sont des analphabètes fonctionnels. On entend par un analphabète fonctionnel, celui ou celle qui ne possède pas les connaissances lui permettant de faire face à la vie quotidienne. En clair, cela veut dire que le tiers des Franco-Ontariens ne comprennent absolument pas de quoi il est question dans le présent article.

Ce n'est guère mieux en Acadie du Nouveau-Brunswick. Le pourcentage d'analphabètes dans les circonscriptions francophones dépassent de beaucoup la moyenne provinciale, selon des statistiques publiées en septembre 1986 par le magazine acadien Le Ven'd'est. La circonscription de Kent par exemple, pays de La Sagouine, compte 44 pour 100 d'analphabètes, alors que la moyenne provinciale est de 27 pour 100! Au Canada, 17 pour 100 des Canadiens adultes sont des analphabètes fonctionnels. La conclusion qui s'impose tout naturellement, c'est que les francophones sont davantage concernés par ce problème.

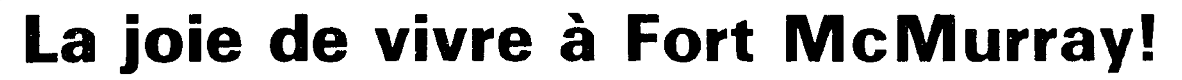
Personne n'a de données précises sur l'ampleur du phénomène. Selon la publication du gouvernement ontarien, les gens qui ont le plus besoin d'alphabétisation sont isolés, cachés (la honte prend souvent le dessus), ne sont pas organisés, ont peu d'influence politique parce qu'ils ne votent pas souvent, et ne peuvent pas faire connaître leurs opinions et leurs besoins en répondant à des questionnaires ou des enquêtes. À cela on pourrait ajouter qu'ils ne peuvent évidemment pas se plaindre en utilisant le courrier des lecteurs des journaux.

L'ACELF S'ATTAQUE AU PROBLÈME

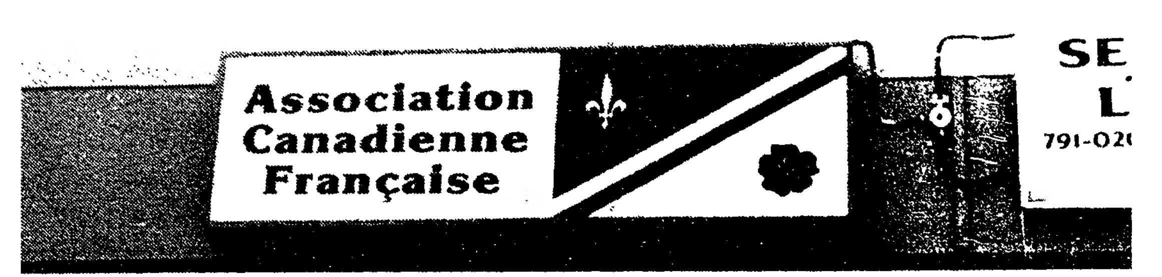
L'Association canadienne d'éducation de langue française a décidé de s'attaquer au problème en choisissant ce thème pour son 42e Congrès annuel qui aura lieu du 9 au 12 août 1989 au château Frontenac à Québec.

Une réunion préparatoire a regroupé récemment dans les bureaux du ministère de l'Éducation du Québec à Montréal, 46 personnes représentant autant d'organismes au pays reliés au monde de l'éducation.

Selon le secrétaire général de l'ACELF, Fernand Langlais, les participants ont qualifié cette rencontre préparatoire «d'historique» et de grande première dans l'histoire du Canada français. Jamais auparavant, indique-t-on, un organisme n'a songé à organiser un grand congrès sur l'analphabétisme chez les francophones.

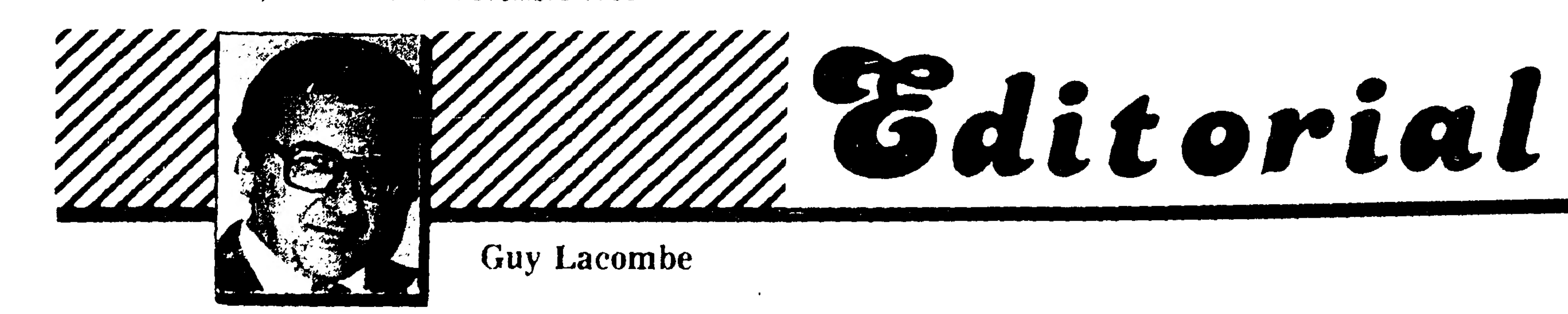


La joie de vivre à Fort McMurray!



Nouvelle enseigne de la régionale avec le drapeau de la francophonie!


Le brunch francophone du 16 octobre. Nicole Boulanger (à droite) ne manque jamais l'occasion de se retrouver entre amis autour d'une bonne table.



Guy Lacombe

L'heure du choix approche

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde sans frontières et il n'y a pas grand chose qu'on peut y faire. L'ère des «murailles de Chine» est révolue. Et cela est particulièrement vrai en ce qui regarde le Canada et les États-Unis. Les ondes, par exemple, n'ont pas de frontières. Pas plus que les pluies acides. La culture non plus n'a guère de frontières. À preuve, la culture américaine est maintenant répandue à travers le monde. Nous vivons dans un «village global», pour employer l'expression de Marshall McLuhan.

On n'y peut rien, et cela n'est pas nécessairement mauvais. Il y a même des avantages. Cela permet aux pays de puiser plus facilement ce qu'il y a de bon chez le voisin. Par exemple, les Canadiens ont quelque chose à apprendre de la technologie américaine; et les Américains ont quelque chose à apprendre des services sociaux du Canada. Sur le plan économique, il peut aussi y avoir d'indéniables avantages à échanger des produits et des services.

Le Premier ministre Mulroney et les Conservateurs n'ont donc pas besoin de sortir leur grande rhétorique (ni de dépenser tant d'argent) pour convaincre les Canadiens qu'il y a des avantages à faire affaire avec les États-Unis. On l'a dit et on l'a redit: sur le plan des échanges commerciaux, la pratique est déjà courante dans une mesure de 80 %. Mais de là à faire du Canada un des «Etats» américains, il y a toute une marge!

Ce qui rend la majorité des Canadiens réticents face à l'entente Mulroney-Reagan, c'est justement qu'elle ouvre la porte toute grande au «Green Giant» et que les chances de la refermer par la suite sont à peu près nulles.

John Turner et Ed Broadbent font planer la menace d'une réduction ou d'une perte des services sociaux tels que les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage ou les programmes de développement régional. Brian Mulroney répond qu'il n'est nullement question des programmes sociaux dans l'entente du libre-échange. Mais justement, ce serait plus rassurant s'il en était question pour dire noir sur blanc que les programmes sociaux du Canada ne peuvent en aucune façon et en aucun temps être affectés par cet accord. Or ce n'est pas le cas, et qui peut nous garantir que dans cinq ans ou dans dix ans, les politiciens canadiens seraient capables de résister aux pressions politiques des Américains à ce chapitre?

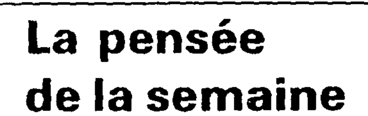
Il est étonnant par ailleurs de constater que présentement on parle assez peu des richesses naturelles et énergétiques du Canada auxquelles les États-Unis auraient un accès pratiquemment illimité et à perpétuité (articles 409 et 904), même en cas de pénurie. Le Canada n'en aurait plus le contrôle souverain. Ce seul aspect de l'entente Mulroney-Reagan constitue à coup sûr un prix excessif à payer de la part du Canada.

Cette entente, il faut le remarquer, ne provoque aucune réaction négative aux États-Unis. Faut-il s'en étronner? Les Américains ont tout à gagner et rien à perdre dans ce marché-là. Il en va tout autrement du Canada où les risques sont grands pour ne pas dire démesurés.

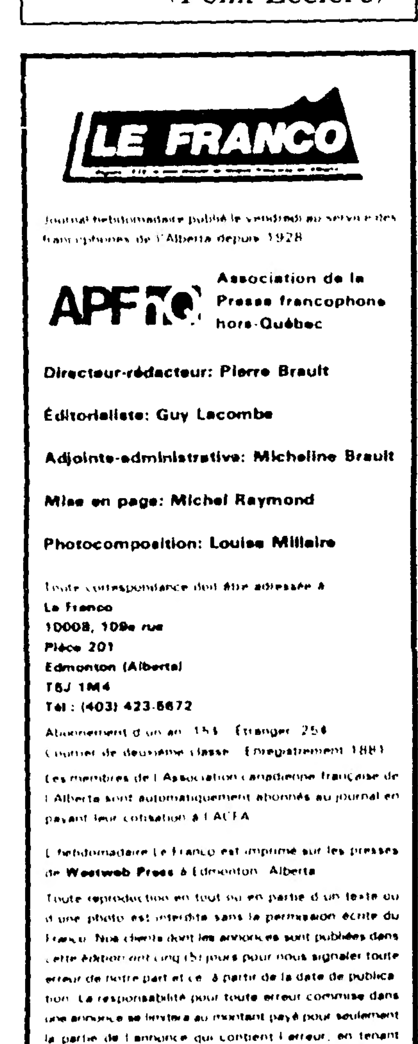
Les avantages que le Canada pourrait tirer de l'entente peuvent être obtenus autrement et sans risques. C'est pour cela que tant de Canadiens s'opposent à cet accord dans sa forme actuelle. Si les troupes de Brian Mulroney étaient reportées au pouvoir avec une majorité le 21 novembre, les Canadiens n'auraient plus rien à dire pour au moins trois ans à ce chapitre, et même alors ils ne pourraient plus avoir l'impact qu'ils peuvent avoir lors de cette élection décisive du 21 novembre.

Si les Conservateurs n'avaient pas pris une position si rigide vis-à-vis du libre-échange, les Canadiens pourraient leur dire de recommencer leur «devoir» en consultant davantage la population et de préparer un nouvel accord mieux équilibré. Mais la situation est telle maintenant qu'un vote pour les Conservateurs sera nécessairement un vote pour le libre-échange. Ou encore, si l'on veut, un vote pour les Conservateurs sera ni plus ni moins un vote de confiance aveugle.

Monsieur Mulroney répétera que voter contre le libre-échange, c'est s'inscrire contre le progrès. Nous lui répondons qu'en 1931, le Canada s'est libéré de la tutelle de l'Angleterre avec le Statut de Westminster, et que ce serait faire marche-arrière que de se mettre à la remorque des États-Unis en 1989 avec un accord de cette nature. Ne nous y trompons pas: c'est cela l'enjeu du 21 novembre prochain.



Il y a des maisons où les chansons aiment entrer.
(Félix Leclerc)


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

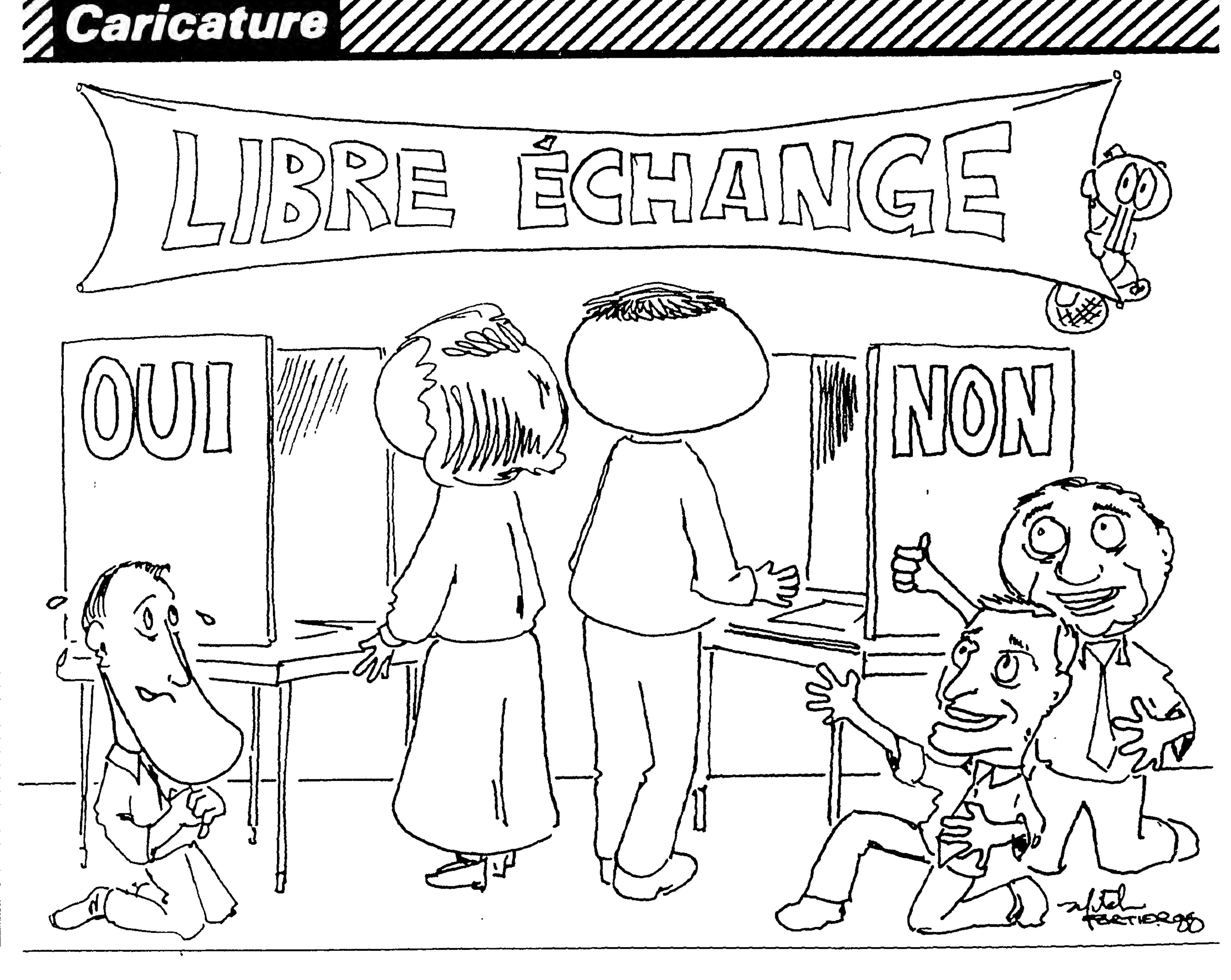
Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél : (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe. Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Caricature



La joie de vivre à Fort McMurray!



Le blé d'inde qui désignera la reine est encore découvert par Johanne Sheehy pour la deuxième année consécutive!



Le salon du livre du 13 au 15 octobre. Anne-Marie Fortin (à gauche) et Trudi Olsen (au centre) participent à cet événement avec un sourire accueillant.



Le wallyball à l'halloween. Les déguisements étaient nombreux (chats, éléphants, clowns), mais la partie de wallyball n'a pas été délaissée pour autant, pour Laurier Michaud, notre chat, la partie a été très chaude!



La guerre, c'est pas un cadeau

Noël s'en vient à grands pas! Les enfants expriment à chaque jour leurs nouveaux désirs. François réclame un GI Joe, Pierre veut une figurine RAMBO. Demain, ils changeront d'idées et préfèreront recevoir le fusil à rayon laser.

Pourquoi? Pour jouer à la guerre; pour avoir les mêmes jouets que les amis à l'école; parce que dans les annonces à la télé ça semble tellement intéressant ou encore pour imiter le héros tant admiré d'un dessin animé.

Les pressions sont fortes mais plusieurs parents et grands-parents hésitent tout de même. La violence, est-ce bien bon pour mon petit enfant? Bien sûr, les enfants comme tout le monde ont parfois besoin de sortir leurs frustrations et d'exprimer leur agressivité. Mais les jouets guerriers sont-ils la meilleure façon de le faire?

Cette année, on s'interroge d'autant plus à ce sujet que certains ont entendu parler d'une campagne de boycott des jouets militaires. La VOIX DES FEMMES, à l'instar de l'AQOCI (l'Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale) qui, il y a quelques années faisait sensiblement de même, invite les parents et les « mon oncle, ma tante » à boycotter les magasins qui vendent des jouets militaires. **« Quand vous achetez un GI Joe, la poupée RAMBO ou des Nukies, non seulement vous achetez un jouet non créatif, mais vous enseignez aux enfants que la guerre est amusante, que la violence est passionnante et la tuerie est acceptable ».** On ne peut faire abstraction que cette forme subtile d'intoxication dès le plus jeune âge se joue sur fond de scène réel où, dans la vraie vie, on impose une certaine paix sociale de manière forte. Qu'on pense à la Pologne et à l'Afghanistan d'un côté ou au Salvador et à Haïti de l'autre. **Une arme jouet fait oublier à l'enfant et, plus tard à l'adulte devenu habitué, que les vraies armes tuent du vrai monde partout dans le monde et qu'il faut préparer la paix si nous voulons avoir la paix.**

Je vous entends déjà dire: « Pourquoi s'en prendre aux enfants. Ils ne sont pas responsables de toute cette répression! » En effet, ils en sont plutôt les victimes. Imposer la paix par la force est une façon de vivre qui se reflète hélas dans notre vie quotidienne. Les enfants eux-mêmes apprennent trop souvent à obéir sous le coup de punitions, fessées, etc...

C'est pour montrer à tous et principalement aux enfants que la répression ce n'est pas banal, et que la militarisation de nos vies ce n'est pas normal que LA VOIX DES FEMMES invite les gens à boycotter la vente des jouets militaires, vente qui rapporte soit dit en passant plus de 842 $ millions par année aux industriels.

À chacun de faire aboutir cette réflexion en fonction de ses enfants. Mais pour ceux qui croient que les enfants découvrent la société en jouant et que ce sont les jouets que nous leur offrons qui leur diront quelle sorte de société nous voulons, on vous propose un choix simple: offrez leurs pour cadeaux des jouets qui exercent leur créativité et leur imagination.

Cécile Auclair et Jean-Paul Faniel



Un monde à se raconter est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux.

*Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à **Un monde à se raconter**, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.*

Nouvelles régionales

• *ESSO renverse sa décision*

Les chantiers de construction de la 7e et 8e étapes sont paralysés

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - La compagnie pétrolière ESSO IMPÉRIALE a averti les contracteurs qui devaient compléter la 7e et la 8e étapes du projet ESSO pour Noël de suspendre leurs travaux pour au moins trois semaines, et ce à compter du 5 octobre.

Pendant ce temps, ESSO devait reconsidérer tous ses projets de construction. Selon le porte-parole de la compagnie, M. Miles Shaw, «... le prix du baril de pétrole qui continue de chuter, inquiète les dirigeants de la compagnie».

Lorsque la décision d'entreprendre ces deux étapes, le prix du baril de pétrole était de 16 $ U.S.

Cette décision de suspendre les travaux représente une perte de 20 $ millions pour les entrepreneurs, mais la décision n'est une surprise pour personne, car les rumeurs à cet effet, circulaient depuis la fin de l'été.

Le député provincial, M. Ernie Isley a exigé que la compagnie ESSO explique son geste, car ce dernier n'apprécie pas «la façon cavalière» avec laquelle la compagnie traite les entrepreneurs, les travailleurs et les fournisseurs de la région.

Pour sa part, le député fédéral, M. Jack Shield s'est dit prêt a fournir une aide financière à ESSO.

À ce jour, les autres compagnies pétrolières maintiennent leurs projets entrepris dans la région. B.P., en particulier, entend poursuivre son expansion selon les plans établis. Le Lakeland s'inquiète de l'avenir de la région et les spécialistes craignent que le projet de 4,1 $ milliards d'OSLO de Fort McMurray cause un ralenti à Cold Lake et Bonnyville et que la région soit sacrifiée au profit du projet OSLO.

ESSO - Cold Lake atteindra probablement au moins dix phases d'expansion, mais de là à penser à 30 phases, on rêve sûrement en couleurs.

Il ne faut pas oublier qu'OSLO est devenu la première priorité des producteurs de pétrole au Canada. Chose certaine, Cold Lake ne comprend pas de projet de construction d'une usine de purification du pétrole lourd comme Lloydminster. Cependant, OSLO à Fort McMurray comprend une telle usine dans la totalité du projet de 4 $ milliards dont ESSO est partenaire à 25 %.

Il reste une consolation pour la région. ESSO a décidé de continuer les phases 7 et 8 du projet Cold Lake ce qui assure du travail pour environ 200 travailleurs au cours de l'hiver.

Le bon citoyen corporatif qu'était ESSO a perdu des plumes dans cette danse d'hésitation.

Cold Lake est un projet assez particulier et a été conçu assez sagement, démarrant, ralentissant, arrêtant au gré du prix du baril de pétrole et cela ne cause aucun problème majeur au géant pétrolier ESSO.

Cependant, toute l'économie de la région souffre de ce manque d'engagement total de la part de la compagnie et cette notion de deux en avant et un pas en arrière et parfois l'inverse crée une incertitude néfaste au développement économique de la région.

OSLO est le genre de projet où l'on joue le tout pour le tout, il n'y a pas de demies mesures dans ce projet.

Cependant, quel argent risque-t-on? Les taxes pétrolières imposées par le gouvernement provincial. Il faut dire que les projets de Fort McMurray et Lloydminster sont l'oeuvre du fédéral et du provincial, un point c'est tout. Le moment ne serait-il pas arrivé de réexaminer cette triste histoire de la politique énergétique canadienne qui a été la fin du règne de Pierre E. Trudeau qui célébrait, il y a quelques semaines, son 69e anniversaire de naissance.

• *Loto-Pétrole*

Bonnyville, Cold Lake et Grand Centre empocheraient 300 000 $

LIONEL REMILLARD

BONNYVILLE - Grâce à la grande activité pétrolière dans la région (Improvement District no 18), les municipalités de Bonnyville, Cold Lake et Grand Centre pourraient empocher la modique somme de 300 000 $.

C'est du moins ce qui ressort d'une étude provinciale effectuée dans ce domaine. Ainsi, un montant de 60 $ par résident travaillant à l'exploitation du pétrole pourrait être transféré à ces municipalités. On dénombre pas moins de 5 100 travailleurs dans la région qui sont à l'emploi de compagnies reliées à l'exploitation du pétrole, incluant les personnes travaillant dans l'industrie de services connexes au pétrole.

Ce gros lot est le fruit de la taxe imposée par la province sur les revenus des compagnies pétrolières dans la région.

Pour que ce gros lot puisse passer aux mains des municipalités, le ministères des Affaires municipales doit amender la loi. Elle permet présentement un transfert et un partage des revenus de taxes sur le pétrole aux municipalités incorporées environnantes à la condition que ces dernières aient une frontière commune. Cela signifie que Cold Lake et la municipalité rurale de Bonnyville répondent à cette condition, mais Grand Centre, Glendon et Bonnyville ont des problèmes à recevoir leur part du gâteau. Une seule solution est à envisager: amender la loi.

La ville de Fort McMurray a reçu des sommes fabuleuses par l'entremise de cette loi, mais les municipalités locales n'ont rien eu à ce jour.

La proposition du député provincial, M. Ernie Isley semble enfin rencontrer l'appui de tous les intéressés.

Journée d'information pour parents et étudiants

DATE: Le samedi 19 novembre 1988

LIEU: Centre Saint-Edouard

HORAIRE

10 h 30 — **Conférence de presse** par l'A.C.F.A. provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Alberta, M. Georges Arès et Mme Hélène Gignac.

Sujet: «Un système scolaire francophone homogène est-il possible à Saint-Paul?

Invités: Mel Fenske, ph. d.
Phillip Lamoureux, ph. d.
Lionel Rémillard, m. ed.

Présentation publique d'une etude sur l'éducation francophone à Saint Paul.

12 h 00 — Goûter au centre

13 h 00 — **«L'éducation française à Rivière-la-Paix.»**
M. Normand Blais, agent d'éducation présentera le rapport de l'étude faite par le ministère de l'Éducation dans le Nord de la province.

13 h 30 — **«L'école française dans Smoky/Rivière-la-Paix: Chimère de la Charte ou une réalité canadienne?»**
Les intervenants dans le projet de l'école Jean Côté seront sur place pour rencontrer la francophonie du Nord Est, discuter et partager leur rêve devenu réalité!

Personnes ressources: Monique Maisonneuve
Jean Bergeron
Lionel Rémillard
Lise Roy Nicolet
Dolorès Nolet
Yvon Mahé
Christian Maisonneuve

16 h 00 — Assemblee annuelle de S.P.E.F.

16 h 45 — Degustation de vins et fromages

Tous sont invités, hommage de la Société des parents pour l'education francophone de Saint Paul.

• *Pour le groupe ENTRE FEMMES*

Un forum public intitulé «J'fais garder mes enfants en français»

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le problème crucial de l'assimilation au niveau préscolaire préoccupe de plus en plus les parents francophones de la Capitale et c'est pour cette raison que le groupe ENTRE FEMMES a décidé de tenir un forum public sur les garderies françaises.

Ce forum aura lieu le jeudi 17 novembre prochain, à 19 h 30, à la bibliothèque de l'école catholique Maurice Lavallée.

On y discutera des services pour les enfants de 0 à 2 ans, des listes de gardiens ou gardiennes pour tous les quartiers de la ville, d'une halte-garderie où l'on garde les enfants pour une heure ou deux, de cours «Gardien averti» pour les adolescents et de nombreux autres services.

Selon Christiane Godbout, responsable de la programmation d'ENTRE FEMMES, des invités spéciaux témoigneront de leurs expériences et verront avec les participants comment ils peuvent aider les francophones intéressés à réaliser leurs projets. On comptera donc sur la présence de représentants du Centre d'expérience préscolaire, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de la Coopérative de garderie du quartier Bonnie Doon.

Ce forum a donc une importance particulière pour tous les parents ayant des enfants d'âge préscolaire et qui doivent, à cause de leur travail ou de leurs implications sociales faire garder leurs enfants durant le jour ou en soirée.

• *Souper annuel*

Le «Club Chez-Nous» y attire plus de 400 personnes

FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - Plus de 400 personnes ont répondu à l'invitation des membres du «Club Chez-Nous» à partager avec eux leur souper annuel. Le tout se déroulait à la salle communautaire de Morinville, le dimanche 16 octobre dernier de 17 à 19 heures.

Quand on connaît les talents culinaires de Madame Jeanne Hébert, on est nullement surpris du succès de ce souper.

Le but principal des amis du «Club Chez-Nous» est de trouver les fonds nécessaires pour continuer la construction de leur salle dont les travaux sont en cours, mais l'intérieur reste à terminer. Ces bénévoles ne ménagent pas les efforts pour que ce projet devienne enfin réalité. Ils veulent un local plus spacieux et plus commode, l'ancien ne suffisant plus.

C'est ainsi qu'au début de décembre, ces bénévoles tiendront une vente de bibelots, d'autres menus articles et de pâtisseries. Ils espèrent y ramasser la somme nécessaire pour aider à compléter les travaux. L'année 1989 verra probablement l'aboutissement de ce projet qui leur tient tant à coeur.

• *Élections scolaires à Morinville*

Cinq commissaires d'écoles se disputent la victoire

FERNANDE LABONTÉ

MORINVILLE - C'est à l'école G.P. Vanier de Morinville qu'avaient lieu des élections pour cinq sièges à la Commission scolaire. Les candidats étaient soit bilingues ou unilingues anglophones.

Le scrutin a donné les résultats suivants: M. Roger Blackburn a obtenu le plus grand nombre de voix, 392. Son plus proche adversaire, M. Gordon Boddez en a obtenu 287; Madame Elaine (Shelly) Parkon a obtenu le troisième rang avec 286 votes; Messieurs David Hurtubise avec 271 votes et Larry Bartesky avec 262 voix se sont partagé le quatrième et le cinquième rang.

Seulement 793 citoyens ont voté sur une possibilité de 3 500 voteurs, ce qui démontre le peu d'intérêt de la population pour la chose scolaire. Il est vrai qu'on est en pleine campagne électorale fédérale. Mais les électeurs de Morinville auront l'occasion de se reprendre en 1989 alors que se tiendront d'autres élections au domaine municipal.

On complètera les travaux de construction entrepris sur les routes 55 et 36

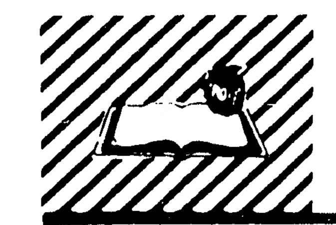
LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Le ministre des Transports, M. Al Adair a annoncé à Lac La Biche que les routes 55 et 36 seraient terminées et recevraient une couche d'asphalte. Il reste encore 60 km à compléter entre Grand Centre et Lac La Biche et 20 km sur la route 36.

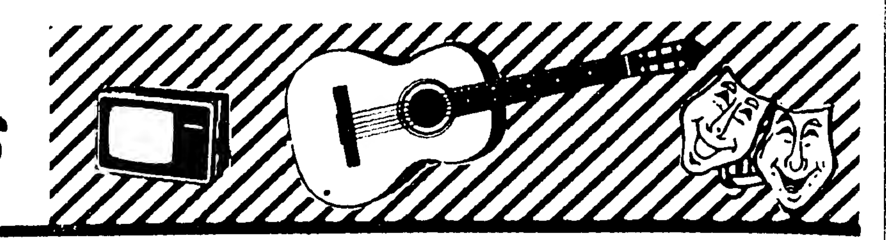
Les représentants des différentes Chambres de Commerce de la région, sous la direction du président, M. Maurice Comeau de Grand Centre ont exercé des pressions auprès du gouvernement provincial pour qu'il complète les travaux entrepris il y a déjà cinq ans.

Ils maintiennent que la route 55 joue un grand rôle dans le domaine de l'exploitation touristique de la région du Nord-Est albertain. La route 36 est le lien entre les routes 28 et 55. Le cercle sera donc complet d'ici deux ans au coût de 9 millions $.

Pour sa part, la route d'hiver reliant Conklin à Lac La Biche serait refaite à neuf et éventuellement la province créera une nouvelle route reliant Lac La Biche, Conklin et Fort McMurray, c'est du moins ce qu'a déclaré récemment le député de Bonnyville, M. Ernie Isley.



Arts et spectacles



• *Profil: Éric Lavoie*

Du théâtre dans les veines

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Il y a des gens qui vous ouvrent la porte, d'autres qui vous ouvrent leur coeur. Éric Lavoie est de ceux-là. Il me rappelle mon frère et sans que j'aie confié cette pensée à qui que ce soit, une comédienne me disait justement à son propos, qu'il lui rappelait étrangement le sien. Éric pourrait être le frère de plusieurs d'entre nous tant il est simple d'être à ses côtés et facile de lui parler. Et c'est avec simplicité qu'il parle de sa «jeune expérience» théâtrale, mais il faut bien l'avouer, cette expérience est constamment doublée d'une sérieuse réflexion à la fois sur lui-même et sur les personnages qu'il a jusqu'à maintenant incarnés.

Ses premiers pas sur les planches, il les a faits comme beaucoup à l'école dans le cadre d'un cours. La première création collective lui vaudra d'ailleurs, ainsi qu'à ses trois copains, un prix d'art dramatique. Un peu plus tôt, il avait fait sa première véritable apparition en public par l'entremise du concours Jeunesse optimiste 1976 et le thème «Malgré ma jeunesse je prévois», laissait déjà présager un intérêt marqué pour les jeunes et une volonté de les aider.

En 1985, lors de l'année internationale de la jeunesse, il vivra une expérience de metteur en scène et de coordonnateur pour une autre création collective intitulée cette fois «Peux-tu m'entendre?»; un spectacle qui s'est promené dans l'Ouest et qui a terminé sa tournée au Québec.

C'est cependant en 1982 qu'il abordera son premier «vrai rôle» au Théâtre français dans **Adieu Charlie** alors qu'à 18 ans, il interprétera un quinquagénaire. Une expérience qui lui laissera le goût du risque.

Depuis, les gens d'ici l'on vu dans le **Bourgeois gentleman** d'Antonine Maillet, **Le clown blanc** de Mauriac et plus récemment dans **Au petit bonheur** de Marc-Gilbert Sauvageon.

De chacun de ses rôles, il tire une réflexion profonde. Car voyez-vous, ce jeune homme de 25 ans n'arrête pas de se questionner: sur tout, sur ce qu'il fait, sur ses personnages au théâtre et sur ce qu'il peut faire pour arriver à les rendre comme ils devraient être. Ses deux années d'improvisation lui sont précieuses. C'est une dure école qu'il ne regrette pas. Il y a appris entre autres à saisir rapidement le public, à l'apprivoiser, à s'apprivoiser lui-même un peu plus. Il a de plus acquis une meilleure confiance sur scène et l'obligation de se mettre vivement en situation.

Jouer, c'est pour lui la meilleure école qui soit et c'est également ce qui lui donne le goût de vivre.

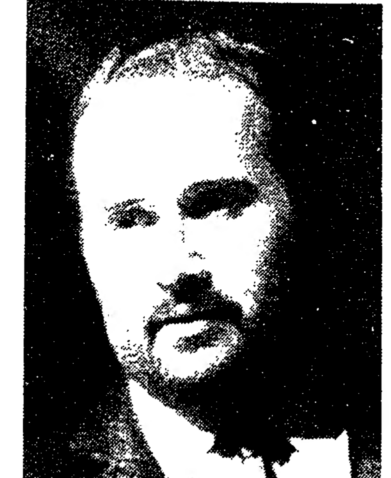
Tout ce qu'il touche, il le touche intensément, et on ne peut douter qu'il en sera de même lorsqu'il abordera son travail d'enseignement et qu'il montrera aux jeunes qu'il leur est possible de créer et de s'exprimer.

Un rêve? Un désir? assurément. Une poursuite fidèle d'un but ultime: celui d'arriver à jouer un texte qui lui permettrait de faire pleurer les gens autant de rire que de tristesse. Et quand il dit cela, on a l'impression qu'il nous touche déjà. Dites-moi quand Éric; je vous promets d'être là.

Le petit questionnaire



par Sylvie Nicolas



Nom:	LAVOIE, Éric
Lieu de naissance:	Ville de la Baie (Québec)
Profession:	Étudiant
Signe astrologique:	Balance ascendant balance
Votre héros:	Pierre Élliott Trudeau
Votre héroïne:	Barbra Streisand
Votre plus grande peur:	La crédulité des gens en ce qui a trait aux grands phénomènes sociaux
Votre plus cher désir:	Un amour éternel avec Christine (mon épouse)
Si vous aviez l'espace de quelques instants le total pouvoir de changer quelque chose dans le monde, que changeriez-vous?	La famine dans le monde
Votre oeuvre préférée:	**Le phoque en Alaska** de Michel Rivard

• *Du 17 au 27 novembre*

Le TFE présentera «Piège pour un homme seul»

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le TFE vous plongera en plein suspense policier, très serré, qui n'arrête jamais de rebondir avec de nouveaux indices et de nouvelles intrigues. Vous chercherez un coupable, mais il est peu probable que vous y parveniez avant la fin de la pièce.

«Piège pour un homme seul», pièce policière de Robert Thomas sera joué sur la scène de l'auditorium de la Faculté Saint-Jean par la troupe du TFE les 18, 19, 25, 26 et 27 novembre prochain. La première de cette pièce aura lieu le vendredi 18 novembre à 20 heures et sera suivie d'une réception.

L'intrigue se déroule dans un chalet de montagne, près de Chamonix où un homme attend que la police lui donne des nouvelles de sa femme qui a disparu. Le curé de la paroisse arrive avec une femme qui se dit être l'épouse de l'homme en question. Mais celui-ci refuse de la reconnaître, disant qu'il n'a jamais vu cette femme de sa vie.

Et pourtant, même si les autorités policières sont confondues puisque la femme fournit preuve après preuve qu'elle est bien l'épouse en question. L'homme serait-il amnésique? La femme serait-elle une intruse avec la complicité du curé? Les autorités policières peuvent-elles dénouer cette intrigue et démasquer le ou les coupable(s)? Ce n'est qu'à la dernière réplique de la pièce que la réponse vous sera donnée.

PARLEZ-VOUS THÉÂTRE? Au TFE, on en parle.

• *Michelle, Paul, Annette et Suzanne*

De «Folle Avoine» à «Hart-Rouge»...

Retournons d'abord à Willow Bunch, «the home of le géant Beaupré»! Puisque Michelle, Paul, Annette et Suzanne Campagne ont grandi ensemble dans ce village situé au Sud de la Saskatchewan à quelques kilomètres seulement de la frontière américaine...

«Les influences musicales étaient nombreuses. On aimait beaucoup les Monkees. La musique Motown aussi. On connait encore par coeur les harmonies de toutes les chansons de Beau Dommage», raconte Suzanne.



Au début, le groupe était connu sous le nom de Folle Avoine, un ensemble vocal traditionnel qui avait laissé une forte impression sur le circuit des festivals d'été au Canada.

Le microsillon Folle Avoine, **Au rythme du courant**, une coproduction avec Les Entreprises Radio-Canada, est sorti au printemps 1985.

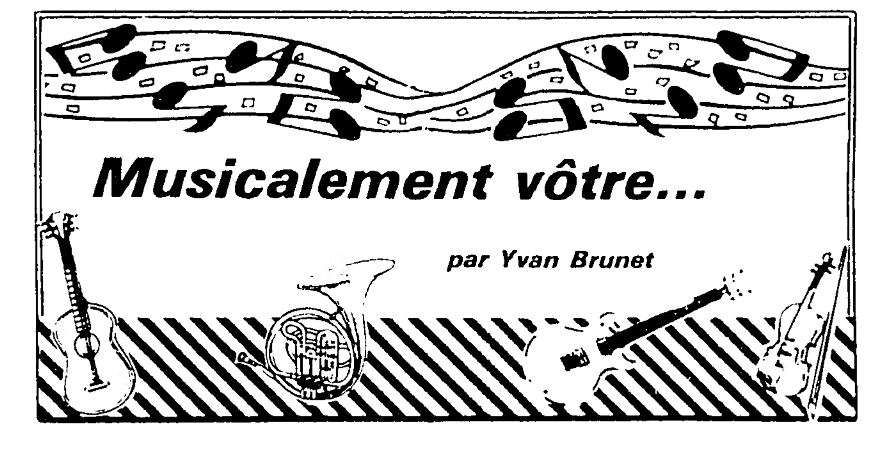
À l'automne 1986, le groupe décide de choisir un nom qui reflétera davantage l'orientation rock qui marquait les récentes compositions.

Dans l'espace d'un an, sous le nom de Hart-Rouge, ce groupe signe avec l'étiquette de Daniel Lavoie et entame une tournée qui l'amènera aux plus grands festivals en France (Francofolies à Larochelle!), en Pologne, en Louisiane et à travers le Canada.

Le Festival Sopot '87 en Pologne offre à Hart-Rouge le prix spécial du commanditaire. Le Gold Fever Festival '87 en Saskatchewan le choisit parmi 55 groupes anglophones comme le groupe le plus prometteur de la province. Hart-Rouge tournera avec The Box en Ontario et avec Julien Clerc au Québec.

Durant l'hiver 1988, le groupe entre en studio à Winnipeg et à Saskatoon pour enregistrer neuf récentes compositions sept en français, deux en anglais. Le mixage a lieu à Vancouver, la gravure à Montréal, et la session de photo pour la pochette au bord du Lac Ontario!

«Ce qui nous intéresse», explique Suzanne, «c'est de voir ce qu'on peut faire avec nos voix. Là où d'autres auraient tendance à mettre un solo de guitare, on mise plutôt sur un effet vocal. Les voix déterminent souvent les arrangements d'une chanson. C'est ça qui nous plaît...»



Pierre Lalonde, Les Classels, Michèle Richard, etc. «Le meilleur de jeunesse» Polytel 816 592 1.
Ce tout nouvel album-ramassis saura assurément ranimer de bons souvenirs nostalgiques des annés 50 et 60. On a su inclure ici: «Quand le film est triste» de Michèle Richard, un super pot-pourri de Gilles Girard et les Super Classels, «C'est le temps des vacances» de Pierre Lalonde, «Toi et moi» de César et les Romains, «Le Sloopy» de Jenny Rock, «Le ya ya» de Joël Denis, «Comme j'ai toujours envie d'aimer» de Marc Hamilton, etc. Un très bon achat.

Michel Sardou «Regards» Trans-Canada/Trema TRM-3023.
Fils du comique Fernand Sardou et de la comédienne Jackie Rollin, l'auteur-interprète Michel Sardou (né à Paris en 1947) fut élevé dans l'atmosphère des tournées. On se souvient de cet individu pour son grand succès de 1973 intitulé «La maladie d'amour». «Regards», enregistré outremer regroupe plusieurs de ses grands succès de 1975 à aujourd'hui: «Une fille aux yeux clairs» (1975), «Un roi barbare» (1976), «Verdun» (1979), «Laisse-toi prendre» (1987), «L'acteur» (1987), etc. Hautement recommandé.

The Forester Sisters «Sincerely» WEA 92 57461.
On se souvient de cette formation de la Georgie pour leurs grands succès du passé: «Lonely Alone», «I Fell In Love Last Night», etc. Un dynamisme peu commun se dégage de ce disque brûlant. À la radio des derniers jours, on s'amuse à faire tourner «I've Just Seen A Face», «Things Will Grow» et la chanson entraînante «Letter Home». Somme toute, la douce nonchalance de ce quatuor charme l'oreille et l'esprit sans jamais ennuyer.

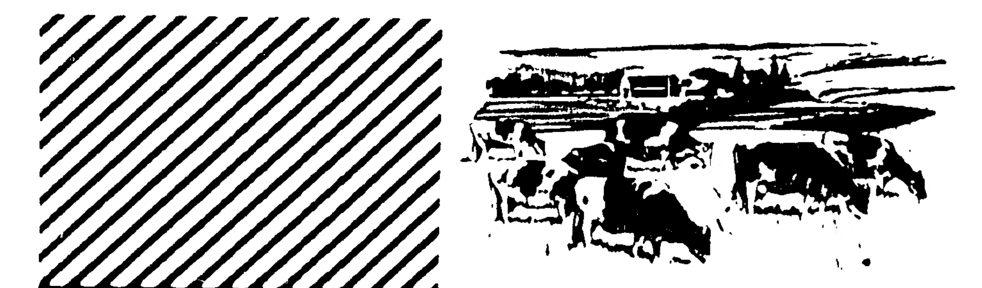
Freddie Jackson «Don't Let Love Slip Away» Capitol C1-48987.
Freddie Jackson est un vieux renard et charmeur du soul music à la sauce américaine. Suite au prestigieux microsillon «Just Like The First Time», Jackson nous propose «Don't Let Love Slip Away», enrgistré à new York. Il s'agit une fois de plus d'un album émouvant et chaleureux à souhait. D'intérêt particulier: «Nice'n'Slow», «If You Don't Know Me By Now» et «Special Lady». Les racines profondes qui rattachent Jackson au «soul-blues» romantiquement vôtre sont bien évidentes ici.

Richard Clayderman «Romantic Era» CBS 44211.
Ce tout nouvel album du pianiste renommé, Richard Clayderman comprend de la musique enchanteresse, bien étrangère à celle qui invite uniquement à la passivité consommée. «Romantic Era», enregistré en France, est porteur d'une musique instrumentale contemporaine qui a pour raison d'être le plaisir, le confort et la contemplation. D'intérêt particulier: «Radio Heart», «City Of New Orleans» et «Sting». Un très bon achat.

Marvin Gaye «A Musical Testament 1964-1984» MCA/Motown 6255.
Le chanteur noir américain, Marvin Gaye n'est plus des nôtres depuis quelques années, mais sa musique sensuelle vibre toujours dans nos oreilles. Ce tout nouvel album double regroupe 21 de ses plus grands succès de 1964 à 1984: «Distant Lover» (en direct), «Right On», «Life Is A Gamble», «Save The Children», «Lonely Lover», etc. L'interprétation de ces chansons a des accents profondément personnels.

Elvis Presley, Ritchie Valens, etc. «25 Rock Revival Juke Box Greats Volume 3» Quality QRSP-1071.
Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, le rock est la grande force musicale du XXe siècle. Frank Sinatra en fut l'instigateur, Johhny Ray l'exploitant et Elvis le récréateur. «25 Rock Revival Juke Box Greats Volume 3» est un superbe album double dont les titres rappellent de merveilleux souvenirs: «La Bamba» de Ritchie Valens, «In The Ghetto» d'Elvis, «Short Shorts» des Royal Teens, «Do You Want To Dance» de Bobby Freeman, «Sixteen Candles» des Crests, etc.

Becky Hobbs «All Keyed Up» CBS/MTM 71067.
Becky Hobbs est un nouveau sourire et une nouvelle voix qui s'imposent de plus en plus dans le monde de la musique country nashvillienne. Des derniers jours, à la radio country, on prend plaisir à faire tourner à maintes reprises son grand succès du jour «Jones On The Jukebox». Également d'intérêt ici: «Mama Was A Working Man», «Cowgirl's Heart», «All Keyed Up» et «Old Flame Burns Blue» signés Becky Hobbs. Il faut écouter plusieurs fois ces compositions avant d'en saisir les émouvantes beautés.



Parlons...

AGRICULTURE

• *Selon les économistes d'Agriculture Canada*

Perspective de stabilité pour le secteur laitier

OTTAWA - Les consommateurs canadiens continuant d'acheter plus de lait et de produits laitiers, les économistes d'Agriculture Canada prévoient des revenus stables pour le secteur laitier en 1988-1989.

On s'attend à une faible hausse des ventes de lait de consommation, qui avaient d'ailleurs progressé de 2 % entre août 1987 et juin 1988 par rapport à la même période l'année précédente. Les augmentations les plus marquées ont été enregistrées dans les ventes de lait pauvre en matière grasse et de crème; par contre, la consommation de lait entier fléchit.

Le marché mondial du lait concentré en conserve continue



de perdre du terrain, à cause de la popularité de la poudre de lait entier.

La production de lait écrémé en poudre a progressé de 8 %. Les achats pour les programmes intérieurs d'aide à l'alimentation des animaux se sont élevés à plus de 20 millions de kilogrammes en 1987-1988.

La baisse des disponibilités a fait fléchir de 17 % les exportations de lait écrémé en poudre. Toutefois, la fermeté du marché mondial de ce produit devrait persister en 1988-1989.

Les besoins intérieurs de lait de transformation, qui ont progressé de 1,4 % au cours de la campagne laitière de 1987-1988, terminée le 31 juillet, subiront vraisemblablement une légère augmentation en 1988-1989.

La hausse spectaculaire de 12 % de la consommation de fromages de spécialité témoigne d'une tendance soutenue à cet égard. Au cours de la même période, les ventes de cheddar ont régressé de 2 %.

La consommation intérieure de beurre a gagné 1,6 % et une autre faible hausse est prévue en 1988-1989. La baisse constante de la production laitière dans la Communauté économique européenne réduira vraisemblablement les stocks mondiaux de beurre et de lait écrémé. Toutefois, les approvisionnements de beurre sont encore suffisamment élevés pour maintenir à son niveau actuel le prix mondial de la matière grasse du lait.

On s'attend à ce que la production canadienne de lait en 1988-1989 reste à peu près la même que celle de cette année, soit 78,7 millions d'hectolitres; si les prix des produits laitiers augmentaient, ce ne serait que faiblement.

On s'attend à ce que la hausse des revenus à l'exportation fasse grimper les revenus des producteurs par hectolitre de lait, à cause de la diminution des prélèvements. Cependant, l'augmentation des coûts des aliments pour bovins freinera toute hausse de production que pourrait favoriser cette diminution des prélèvements.

• *À cause de mauvaises conditions météorologiques*

Hausse du prix des oléagineux

OTTAWA - Le prix des oléagineux devrait fléchir légèrement par rapport aux sommets qu'il a atteints cet été, mais cela ne l'empêchera pas d'être encore plus élevé, en 1988-1989, qu'il ne l'était l'an dernier; c'est du moins ce que croient les économistes d'Agriculture Canada.

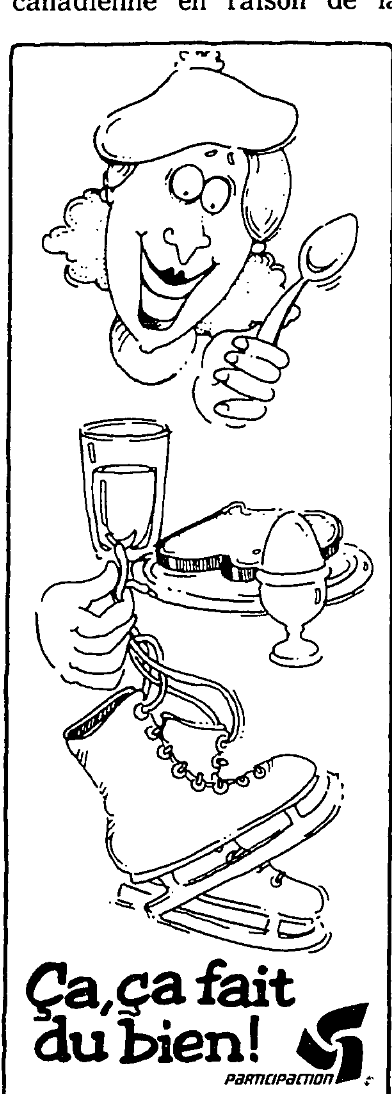
La pénurie prévue de soja aux États-Unis a fait monter en flèche les prix cet été. À la fin d'août 1988, les prix américains du soja dépassaient de 53 % ceux de l'année dernière.

De mauvaises conditions météorologiques en Amérique du Nord, en Chine et dans la Communauté économique européenne devraient faire baisser de 2,4 % la production mondiale d'oléagineux.

Cependant, les économistes d'Agriculture Canada prédisent que le fléchissement de la production et la montée des prix mondiaux des oléagineux seront modérés par la hausse de la production mondiale d'huile de palme et de la récolte sud-américaine de soja en 1988.

Bien qu'on s'attende à une diminution de la production canadienne en raison de la sécheresse, il est prévu que les exportations augmenteront de 12 % pour atteindre 2,9 millions de tonnes. La rareté des approvisionnements mondiaux se traduira par de meilleures possibilités d'exportation et les producteurs puiseront probablement dans leurs stocks pour profiter des prix élevés. Les réserves de graines de lin seront particulièrement rares par suite d'une baisse de 42 % de la production canadienne.

Les exportations de canola s'accroîtront vraisemblablement de 20 %, pour passer à 2,1 millions de tonnes. La pénurie de soja aux États-Unis favorisera la demande de produits canadiens. On s'attend à ce que les exportations de soja dépassent les importations, pour la deuxième année successive.



Le 3e âge en pleine forme



L'autonomie n'a pas de prix

Quand on prend de l'âge et que l'on en est conscient, on accorde de plus en plus d'importance au fait de demeurer physiquement indépendant.

C'est aussi aux gestes associés au quotidien et aux plaisirs de la vie, que l'on peut continuer à accomplir, que l'on mesure l'autonomie que l'on conserve.

Son autonomie dépend de l'aisance avec laquelle on peut marcher, monter des escaliers, se vêtir, soulever, transporter et soutenir des objets lourds ou légers, et pratiquer ses activités sportives et récréatives préférées.

L'exécution de ces mouvements et de milliers de gestes dépend, à un degré variable, de sa force musculaire, de son endurance musculaire, de la souplesse de ses articulations et de l'efficacité des appareils cardio-vasculaire et respiratoire.

Il suffit de considérer les raisons qui poussent une personne âgée à s'avouer incapable de soulever, d'atteindre ou de transporter des objets, de se plier pour ramasser des objets, de parcourir des distances brèves ou quelques milles ou de s'adonner à ses activités sportives ou récréatives préférées.

Parmi les raisons les plus évidentes, notons le manque de force, la raideur, le manque de souffle, la fatigue musculaire, les douleurs aux articulations ou encore l'embonpoint ou la lenteur.

À mesure que l'on vieillit, il est essentiel d'atteindre et de conserver un niveau de condition physique optimal en entretenant sa force, sa souplesse et son endurance pour demeurer physiquement indépendant le plus longtemps possible.

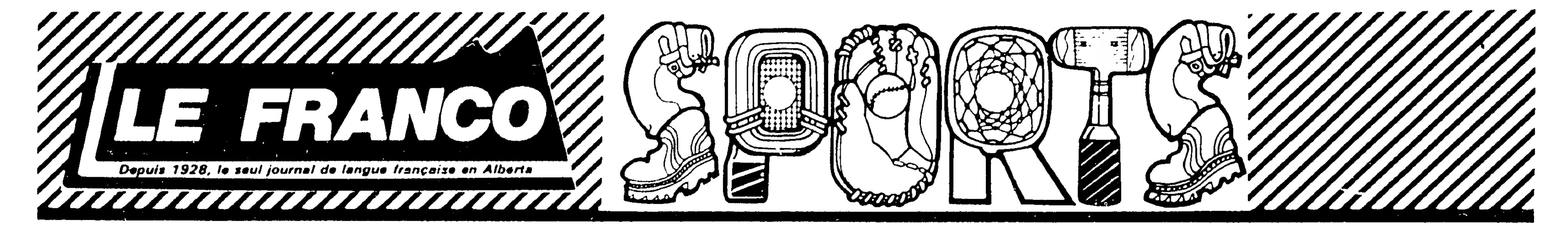
Bien que l'on reconnaisse généralement le rôle joué par la souplesse et l'endurance, on néglige l'importance de la force dans le maintien de l'autonomie.

C'est un domaine sur lequel il faudra se pencher spécifiquement et scientifiquement pour éclairer les rapports étroits qui existent entre la force et le maintien de l'autonomie et ce, tant dans le cadre de l'étude du point de vue du vieillissement que dans d'autres cadres. En effet, lever les bras au-dessus de la tête, tenir un objet dans les mains, utiliser un outil ou un ustensile, soulever ou porter un objet assez lourd, voire inspirer et expirer sont des activités qui demandent toutes une certaine force musculaire.

Ces activités demandent encore plus d'efforts quand l'on a dépassé son poids idéal à cause de tissus adipeux en trop.

En conclusion, rares sont les gens, peu importe leur âge et leur sexe, qui développent leur pleine force musculaire. Mais on a tous intérêt à le faire si l'on veut demeurer physiquement autonome le plus longtemps possible.

Source: Le troisième âge en forme



• *Victoire de 5 à 4*

Bill Ranford joue les héros contre les Blues de Brian Sutter

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Après avoir accordé un but à Brett Hull (16) des Blues à 00:44 secondes du début de la première période, le gardien des Oilers, Bill Ranford (30) s'est resaisi et a fait des arrêts clés pour garder son équipe dans la partie et lui procurer une victoire de 5 à 4.

Le jeune cerbère a fait des arrêts incroyables dans des échappés par les Blues et a ainsi stimulé ses coéquipiers qui ont offert un jeu un peu plus cohérent que lors des parties précédentes. Il faut dire qu'il était facile de jouer mieux que dimanche dernier contre Chicago.

On est encore loin du jeu que les Oilers ont l'habitude d'offrir à leurs partisans. On a encore droit à des passes imprécises, un jeu de position déficient, une anxiété évidente de compter, enfin la machine n'est pas huilée à la perfection.

Malgré tout, Glen Anderson (9) a retrouvé ses coéquipiers Mark Messier (11) et Craig Simpson (18) et cette ligne d'attaque avait, en deuxième et troisième période, des ailes sur la glace. Anderson a compté deux buts, l'un aidé de Messier et Steve Smith (5) et l'autre aidé de ses compagnons de ligne Messier et Simpson. Messier a aussi compté un but et obtenu deux assistances. Le jeune Jimmy Carson (12) a retrouvé le fond du filet à 18:08 de la deuxième période et il ne lui manque que trois buts pour atteindre la marque des 100 buts depuis son arrivée dans la LNH et 3 points pour atteindre le plateau des 200 points en carrière.



Bill Ranford

Du côté des Blues, Brett Hull et Bernie Federko (24) ont inspiré leurs coéquipiers le premier en comptant le premier but et l'autre en fournissant deux assistances. On constate avec facilité que l'attaque des Blues est bâtie autour de Federko qui est toutjours égale à lui-même, donnant 150 % au cours d'un match. On peut aussi mentionner le travail de Greg Paslawski (28) qui a compté ce qui devenait le but égalisateur en troisième période.

En ce qui concerne les attaques à cinq, les Oilers ont réussi un but en huit tentatives et les Blues trois en dix. Il faut dire que les chances n'ont pas manqué avec Kerry Fraiser comme arbitre. Ce dernier a décerné 22 punitions au cours du match dont une au début de la première période à Mike Bullard (9) pour bâton élevé à l'endroit de Steve Smith qui affichait une entaille au nez après la partie. Fraser a donc décerné un cinq minutes et a chassé Bullard de la partie pour son infraction. Il a aussi sévi contre Sergio Mommesso (27) avec un dix minutes de mauvaise conduite et Brian Benning (2) pour avoir dardé avec un cinq minutes et une inconduite de match.

Les étoiles du match ont été choisi par Gord MacAlpine de CBC Radio: 1re étoile Bill Ranford, 2e étoile Bernie Federko et 3e étoile Glen Anderson.

• *Détroit 5 - Edmonton 2*

Grant Fuhr prend le blâme pour la défaite de dimanche contre les Wings

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Après avoir surclassé les Sabres de Buffalo vendredi soir dernier avec une attaque à cinq explosive et avoir remporté une victoire de 7 à 3 sur ces derniers, la machine des Oilers a de nouveau eu des ratés dans la ville de l'auto dimanche soir face aux hommes de Jacques Demers.

Gérard Gallant, le capitaine des Wings a fait figure de héros en enregistrant deux buts en troisième période pour couler les Oilers.

Selon Jacques Demers, les Wings semblaient dormir au cours des deux premières périodes et il a avoué que ce sont les deux buts de Gallant qui ont sauvé la situation. Du côté des Oilers mentionnons que Mark Messier et Glen Anderson ont continué leur beau travail en organisant les buts de Charlie Huddy et de Kevin Lowe. Les hommes de John Muckler ont lancé 30 fois sur Stefan tandis que Fuhr a fait face à 22 tirs des Wings. L'arbitre Don Koharski a décerné 22 pénalités et l'arena Joe Louis de Détroit a accueilli 19 706 spectateurs à cette partie.

Suite à cette défaite, les Oilers se retrouvent sur un pied d'égalité avec les Canucks de Vancouver en troisième position de la division Smythe avec 16 points, deux de moins que les Kings et trois de moins que les Flames de Calgary. Mentionnons que Glen Sather a rejoint le club à Détroit après un voyage de reconnaissance en Europe et qu'au moment où vous lirez ces lignes, il aura pris une décision concernant la suspension de six parties que doit servir le capitaine Mark Messier. Cette suspension donnera probablement la chance au plus jeune joueur de la LNH, Martin Gélinas de montrer au dirigeants du club ce qu'il sait faire. Martin attend cette chance avec beaucoup d'anxiété et ne veut surtout pas la rater.

• Le Maroc sera l'hôte des premiers Jeux

La région d'Ottawa-Hull veut organiser les 2e Jeux de la Francophonie en 1993

OTTAWA (APF) - Les villes d'Ottawa et de Hull étudient sérieusement la possibilité d'organiser, dans la région de la capitale nationale, les 2e Jeux de la Francophonie en 1993.

Les maires Jim Durrell d'Ottawa et Michel Légère de Hull ont profité du déjeuner mensuel du Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais, pour annoncer leur intention de travailler main dans la main pour accueillir ce qui s'annonce comme le pendant francophone des désormais célèbres Jeux du Commonwealth.

Le maire d'Ottawa, qui a fait cette annonce devant un auditoire exclusivement composé de gens d'affaires francophones de la région de la capitale nationale, a profité de l'occasion pour prononcer son premier discours uniquement en français depuis son accession au poste de maire, il y a trois ans!? Il faut dire que M. Durrell est présentement en campagne électorale, et qu'il sollicite un second mandat de ses électeurs.

Annoncés lors du Sommet de Québec en septembre 1987, les premiers Jeux de la Francophonie auront lieu du 8 au 22 juillet 1989 à Rabat, au Maroc. Organisés tous les quatre ans, ils ont pour but de rapprocher les pays ayant en commun l'usage du français, et de faire connaître l'élite sportive et la culture francophone de ces pays.

Si on cherche une originalité à ces Jeux, c'est du côté du volet culturel qu'il faut regarder, contrairement aux autres grandes manifestations sportives dans le monde, le volet culturel n'est pas seulement complémentaire à l'événement sportif. Il comporte à sa façon une dimension compétitive, avec remises de médailles pour les meilleurs artistes. À la compétition sportive, se greffe une compétition culturelle.

Au Maroc, les athlètes s'affronteront en athlétisme, en judo, en soccer, et en basketball. Les artistes, eux, croiseront le fer dans les arts plastiques, les arts d'interprétation, les arts visuels et les métiers d'art. L'athlétisme et les arts plastiques sont deux épreuves obligatoires en vertu des règlements établis par le CONFEJES (la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française). Pour le reste, les villes qui désirent soumettre leur candidature sont libres d'ajouter de nouvelles compétitions.

Le comité organisateur, qui vient tout juste d'être mis sur pied pour étudier la possibilité d'organiser les 2e Jeux de la Francophonie dans la région de la capitale nationale, doit avant tout s'assurer de la collaboration financière des gouvernements du Québec, de l'Ontario et du gouvernement fédéral avant de soumettre sa candidature.

Selon Rhéal Leroux du comité organisateur, la tenue de ces Jeux dans la région de la capitale nationale permettrait de demontrer que la francophonie est bien en vie en Ontario, tout en assurant la promotion de la région sur le plan national et international.

Ceci dit, M. Leroux assure que les francophones des autres provinces y trouveraient aussi leur compte puisque la participation à ces Jeux serait pan-canadienne. La région d'Ottawa-Hull deviendrait ainsi, l'espace de quelques jours, la vitrine de la francophonie canadienne.

Ottawa-Hull est la première région canadienne à manifester son intention d'organiser ces Jeux de la Francophonie en 1993. Selon le principe de l'alternance en vigueur, les Jeux de 1993 devront se tenir dans un pays de l'hémisphère Nord, ce qui place le Canada dans le même groupe que les pays comme la France, la Belgique et la Suisse.

Le président directeur general de l'Association canadienne d'athlétisme, Paul Dupre, a résumé à sa façon la démarche du comite organisateur, en déclarant qu'il etait temps qu'il se passe un important événement en français, ailleurs qu'au Québec

• Pour la justice sociale

Les Oblats à l'écoute des marginaux

GUY LACOMBE

EDMONTON - Des représentants de sept provinces oblates du Canada se sont réunis à Edmonton en fin de semaine dernière pour étudier différentes façons de s'impliquer davantage et de façon plus concrète dans différents champs d'action où la justice sociale est mise en échec.

C'est la troisième réunion du genre que tiennent les Oblats canadiens depuis qu'ils ont formé la «Commission oblate pour la justice» il y a trois ans.



Père Jacques Johnson

Le représentant de la province Grandin est le Père Jacques Johnson qui explique que «l'objectif de cette Commission est d'amener les Oblats à se sensibiliser les uns les autres à la nécessité de promouvoir une plus grande justice dans notre société.

«Les grandes encycliques sociales de plusieurs papes, de dire encore le Père Johnson, tout comme quelques-unes des conclusions du Concile Vatican II et du Synode de 1971, tous ces documents font ressortir fortement que la justice est une partie intégrale de l'évangélisation et qu'être chrétien signifie aussi s'impliquer dans la poursuite de la justice et la libération des peuples».

Au cours de la fin de semaine, ce groupe d'Oblats s'est penché sur plusieurs problèmes actuels de justice sociale auxquels est confrontée la société: l'affaire des Lubicons, le projet du libre-échange, la question de l'avortement ne sont que quelques-uns des sujets qui ont été abordés durant ces deux journées d'échanges.

«Notre mission prioritaire, a déclaré le Frère Rudy Mumm, président de la Commission, est de donner une voix aux inquiétudes des marginaux, et aux Oblats qui oeuvrent avec les marginaux».

Notons en passant qu'il y a deux semaines, le Père Jacques Johnson s'est rendu à Little Buffalo apporter son appui aux Lubicons, appui qu'il a réitéré lors d'une démonstration publique qui a eu lieu par la suite devant la Législature provinciale.

• Il faut le voir!

Musée historique de Saint-Paul

SAINT-PAUL - Intéressant! Travail extraordinaire! Doux souvenirs! Conservons notre histoire! Voilà quelques commentaires que nous lisons dans le registre des visiteurs au Musée historique de Saint-Paul. Qui sont ces visiteurs?

25 % sont des gens de la place, intéressés à connaître leur histoire. Plusieurs viennent pour visionner notre vidéo du film Saint-Paul, 1947.

20 % sont des étudiants de tous les niveaux venant de Saint-Paul, Lac La Biche, Elk Point, Derwent, Medley, Myrnam et Keehiwin.

55 % sont des touristes venant des Territoires du Nord-Ouest et les provinces du Canada, sauf Terre-Neuve. Nous avons eu des visiteurs des États-Unis, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Australie, du Pays de Galles, de l'Allemagne et de la France. Ceux-ci ont été très intéressés de connaître l'histoire de notre région.

Présentement, le comité est à planifier ses activités pour l'année 1989 qui sera aussi le 80e anniversaire de l'ouverture de Saint-Paul et en conjonction du Millenium de la chrétienté de nos compatriotes les Ukrainiens, nous monterons une exposition d'objets de leur culture.

En mai-juin, nous aurons l'exposition «Les bacs de l'Alberta», créée par le Musée provincial.

Nous regrettons que nos fonds ne nous permettent pas de tenir nos portes ouvertes à l'année, mais vous pouvez toujours prendre un rendez-vous pour visiter le musée ou visionner le vidéo en composant le numéro 645-4800. Vous êtes les bienvenus.

Carrières et professions

La Faculté Saint-Jean lance officiellement son nouveau programme de diplôme de perfectionnement

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le 1er novembre dernier, la Faculté Saint-Jean lançait officiellement son nouveau programme de Diplôme de perfectionnement des enseignants.

Ce lancement avait lieu au même moment que la rencontre des enseignants coopérants de la Phase II de la pratique de l'enseignement. Puisque ces diplômes ont été développés à l'intention des enseignants, il convenait donc qu'un groupe d'enseignants participe à la fête.

Depuis septembre dernier, la Faculté Saint-Jean offre deux programmes, l'un menant à un diplôme de perfectionnement pour les enseignants en milieu francophone minoritaire et l'autre à un diplôme de perfectionnement pour les enseignants en milieu d'immersion française. Il s'agit de programmes d'études post-baccalauréat spécifiquement conçus pour permettre aux enseignants d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans un certain nombre de domaines reliés à l'enseignement en français.

Chaque programme comporte huit demi-cours dont cinq sont obligatoires et trois sont optionnels pour un total de 24 crédits.

C'est une formule de perfectionnement des plus flexibles. L'enseignant peut s'inscrire à temps plein ou à temps partiel. Il peut compléter le programme à l'intérieur d'une période minimale d'un an et il dispose d'une période de quatre ans pour le compléter. Avec la permission du Doyen, certains cours optionnels peuvent être complétés ailleurs qu'à la Faculté Saint-Jean. L'enseignant peut s'inscrire aux sessions de printemps, d'été ou d'automne/hiver.

Grâce à l'Éducation permanente, les diplômes sont accessibles à tous les enseignants de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Pour être admis, l'enseignant doit être détenteur d'un Baccalauréat en éducation ou l'équivalent avec une moyenne de 6 au cours des deux dernières années d'études. L'enseignant doit être détenteur d'un certificat professionnel d'enseignement et il doit obtenir une note de 6 ou plus au test de compétence langagière de la Faculté Saint-Jean, comprenant une évaluation du français oral et écrit.



Carrières et professions

COMMIS À LA PRODUCTION

Nous sommes à la recherche d'un commis à la production chevronné pour notre bureau du gisement de Gilby. Vous aurez la responsabilité de l'établissement des factures, des rapports de production du gisement et de tous les états émanant des puits et des installations, en plus d'exercer diverses autres fonctions générales de bureau.

Pour ce poste, vous devrez avoir au moins cinq ans d'expérience de bureau, notamment savoir dactylographier rapidement et sans faute. Une expérience de la facturation constituera un atout recherché.

Première société pétrolière à capitaux canadiens du pays, Petro-Canada a développé ses activités aussi bien en amont, dans l'exploration et la production, qu'en aval, dans le raffinage et la distribution; cette diversité ouvre de très intéressantes possibilités de carrière à son personnel. Elle offre en outre des conditions de travail stimulantes ainsi que des salaires et avantages sociaux concurrentiels.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous aimerions en savoir davantage sur vous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Marsha Keen
Service des ressources humaines
Petro-Canada Inc.
C.P. 2844
Calgary (Alberta)
T2P 3E3



OFFRE D'EMPLOI

FONCTIONNAIRE, PROJET D'UN AN

Vous aurez la responsabilité d'organiser et d'analyser les études d'amélioration de la productivité, de développer des standards de rendement et vous vous impliquerez dans les efforts de réduction des coûts dans l'usine.

Une connaissance du MTM et de l'utilisation d'un ordinateur sont définitivement des avantages.

L'heureux candidat devra posséder ou être éligible à l'accréditation d'une association d'ingénieurs reconnue.

Une expérience dans la gérance du travail à la chaîne dans un environnement d'usine sera aussi un atout.

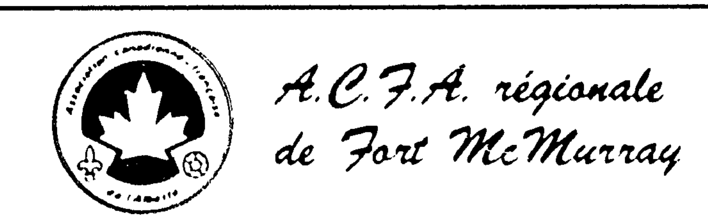
On offre un salaire et des bénéfices marginaux intéressants.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, mentionnant le numéro de référence **88-E-0-40** au plus tard le **18 novembre 1988** à:

Centre d'emploi
11e étage
10020 - 101A Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4J4

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



est à la recherche d'un(e)

Moniteur(trice) de prématernelle

pour travailler à temps partiel en immersion française et français langue minoritaire pour la prématernelle «Pomme d'Api»

Qualifications:

- Diplôme préscolaire (E.C.D. ou equivalent) ou experience en milieu préscolaire de préference
- Bonne connaissance du francais et de l'anglais (oral et ecrit)

Salaire:

- Selon les qualifications

Début du travail:

- Janvier 1989

Date limite pour recevoir les curriculum vitae:

- 30 novembre 1988

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à

M. Roland Péru
Président
ACFA régionale de Fort McMurray
L103-B, 9707, avenue Franklin
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1
(403) 791-7700



CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT

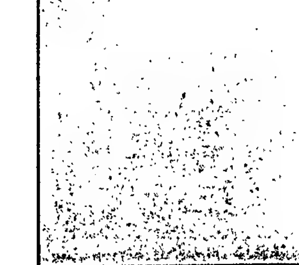
Nous avons un poste d'avenir à offrir au sein de notre Service des affaires environnementales de Calgary. À ce poste, qui relève du directeur du service, vous aurez la responsabilité d'aider nos divisions d'exploitation sur le plan de la protection de l'environnement. Votre compétence en la matière servira à rendre les demandes d'approbation de projets conformes aux normes des autorités publiques et de l'industrie. Vous travaillerez en liaison avec le conseiller en affaires sociales pour les problèmes d'ordre socio-économique, pour les affaires touchant la collectivité et pour les questions d'intérêt local ou régional.

Ce tout nouveau poste exige des connaissances spécialisées et une expérience acquises pendant sept années au service de l'industrie, conjuguées à d'exceptionnelles aptitudes en communication et en relations humaines. Vous devrez également avoir un baccalauréat en sciences de l'environnement, en génie ou dans un domaine scientifique ou technologique connexe.

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.



Joy Pridie
Service des ressources humaines
PCC Tour est, pièce 2530
Petro-Canada Inc.
C.P. 2844
Calgary (Alberta)
T2P 3E3

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 12 novembre

11h00 **Ciné-famille: La bande à Ovide** (1re de 3) Dessins animés
13h00 **Univers des sports**
14h30 **Grand Air**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **Le Téléjournal**
16h02 **Impact**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **Soirée du hockey:** (Edmonton à Toronto)
20h30 **L'autoroute électronique** (reprise du jeudi)
21h00 **Festival juste pour rire**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h30 **Télé-Sélection: Prête-moi ton mari.** Comédie avec Romy Schneider et Jack Lemmon. Un homme marié obtient une importante promotion grâce à sa vie familiale exemplaire.

Dimanche 13 novembre

11h00 **Rencontres**
11h30 **Football Canadien.** Demi finale de l'Est
14h00 **Le grand prix formule I d'Australie**
15h00 **Aujourd'hui dimanche**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second Regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney: Les libérateurs.** (dern. de 2) L'amour de John pour Leila lui attire la jalousie d'Elisabeth.
19h30 **L'autobus du show-business.** Inv.: Jean Lapointe, Claude Barzotti et Danielle Oddera.
20h30 **Les Beaux Dimanches: Vive Québec.** Le cinéaste Gilles Carle nous fait découvrir les merveilles de la ville de Québec.
22h00 **Décision 88 (2e sondage)**
23h00 **Le Téléjournal**
23h20 **Nouvelles du sport**
23h40 **Ciné-club: Casablanca.** Drame avec Humphrey Bogart et Ingrid Bergman.

Lundi 14 novembre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Découverte**
19h00 **Ma tante Alice.** Huguette reçoit son père et sa mère chez Alice.
19h30 **Robert et Cie.** Robert vit une nuit blanche et une journée difficile.
20h00 **Des dames de coeur.** Véronique revient à la maison avec Annabelle.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: L'express ne répond pas.** Un technicien désirant se venger, programme la collision de deux trains de passagers.

Mardi 15 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'héritage.** Stéphanie et Siegriend se retrouvent enfin seuls.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Mille milliards de dollars.** Un journaliste est mis sur la piste d'un scandale politique.

Mercredi 16 novembre

17h00 **L'heure Disney. L'indestructible** (1re de 2)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** Ross Sheppard d'Edmonton et Sir Winston Churchill de Calgary.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** L'amitié de Jake avec les Wheeler se termine tragiquement.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: La maîtresse du lieutenant français.** Drame psychologique avec Meryl Streep. Pendant le tournage d'un film, les deux principaux interprètes vivent une liaison.

Jeudi 17 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Florence arrive chez Léopold pour lui annoncer une nouvelle qui bouleversera la famille.
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **La fin des jeux.** (1re de 3) Simon, un enfant de 7 ans, vit avec sa mère depuis le divorce de ses parents.
21h00 **Lance et compte.** (Début - 1re de 13) Le National de Québec se prépare à affronter les Soviétiques.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: La rose.** Drame psychologique avec Bette Midler. Une chanteuse, poussée à bout de forces, cherche refuge dans la drogue et l'alcool.

Vendredi 18 novembre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Macpherson fait une proposition de mariage à Antoinette.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Barbara Hutton: La pauvre petite fille riche** (1re de 6) La vie excentrique et tragique de l'héritière de la fortune des Woolworth.
21h00 **Lance et compte.** (2e de 13) Suzie, devenue mannequin à Paris, nous présente son fiancé, Patrick Devon.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
22h50 **À première vue.** (reprise de jeudi)
23h20 **Cinéma: La vengeance de Hawk.** L'intrépide et courageux Hawk reçoit des mains de son père mourant une épée aux pouvoirs surnaturels.

L'Autoroute Électronique en reprise le samedi

À partir du samedi 12 novembre, l'émission du jeudi sera rediffusée le samedi vers 20 h 30, après le match de hockey. Un rendez-vous facile à retenir pour les téléspectateurs qui n'ont pas l'occasion de suivre l'émission le jeudi.

Samedi, Eugène Guimond raconte sa passion pour les Harley Davidson dans le volet d'Edmonton. L'Autoroute fera également escale à Rimouski, Vancouver et Winnipeg.

Les invités de la semaine sont René Lejockey et Gilles Cadrin, professeur de littérature à la Faculté Saint-Jean. Ensemble, ils font la description de l'écriture des «Misérables» de Victor Hugo.
Animation: André Roy
Réalisation: Marc Doré
L'Autoroute Électronique: jeudi à 18 h 30 et le samedi à 20 h 30 en reprise.

Ce Soir-Magazine: Spécial Libre-échange

Pour ou contre? L'accord du libre-échange est un enjeu important dans la campagne électorale. Or, selon les statistiques la plupart des Canadiens disent ne pas avoir suffisamment d'information pour se décider.





Ce Soir-Magazine consacre une émission complète à l'accord du libre-échange. L'équipe du Magazine étudie l'impact potentiel de l'accord sur trois secteurs d'activités qui affectent particulièrement l'Alberta. Notamment: l'agriculture, et plus précisément, la culture du blé et l'industrie de la volaille; l'énergie en tant que ressource collective et la diversification de l'industrie dans l'Ouest et ses chances de survie.
Réalisation: Julia Sargeant
Ce Soir-Magazine: mardi 15 novembre à 18 h 30

Les Démons du midi à Saint-Boniface

Du mercredi 16 au mercredi 23 novembre inclusivement, à 12 h 15, **Les Démons du midi**, Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe, seront en visite chez nos cousins de l'Ouest canadien, à Saint-Boniface. Ils présenteront cette semaine, du mercredi 16 au vendredi 18 novembre, quelques talents de ce territoire, dont Maurice Paquin, Les Danseurs de la Rivière Rouge, Patty Kustoruk, violoneuse de Winnipeg, Vincent Dureault et Gérard Laroche. Par ailleurs, on recevra Robert Paquette, Steve Faulkner, Michel Pascal, Sylvie Tremblay, l'humoriste Marcel Racine et les comédiens Paul Berval, Léo Rivest et Suzanne Langlois.
Réalisation: Jean Collard et Jacques Demers

Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'evenements à buts non lucratifs se deroulant dans votre communaute

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint Jean et l'administration de l'école Saint Thomas d'Aquin.

BADMINTON libre et gratuit tous les mercredis soirs de 19 h à 22 h au gymnase de l'école Maurice Lavallée. Bienvenue à Tous.

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

EDMONTON

NOUVEAU - Encyclopédie française GROLIER - démonstration gratuite - Jim 431-0074 ou 467-3498.

(18 11)

OFFRE D'EMPLOI - Excellente opportunité d'un bon revenu pour des personnes capables de gérer une petite entreprise. Il faut être bilingue Français/Anglais. Composez le 431-0074 ou 467-3498.

(18 11)

APPARTEMENT À PARTAGER - Strathearn Heights. 5 1/2 sur 2 étages. Tranquille et accueillant. 207 $/mois plus services. Pour immédiatement. Appelez Annie au 465-9983 ou 468-7808.

(25 11)

NOËL ARRIVE À GRAND PAS, commandez donc vos tourtières dès maintenant. Appeler Al au 465-4392.

(25 11)

L'ÉCOLE ENFANTINE D'EDMONTON recherche un(e) aide-professeur(e), pour enfants de 3 et 4 ans. Doit aimer les enfants et parler français. Rémunération: 4,50 $/heure. Info.: Carole Dentinger au 434-5767. Date limite d'application: le 14 novembre 1988.

(18 11)

CALGARY

LOGEMENT À LOUER (condo) au Sud-Ouest, 3 étages, 2 ch. à coucher, 1 1/2 ch. de bain, salon, cuisine avec poêle et réfrigérateur, 2 stationnements d'autos. 450 $/mois, services publics non compris. Information: 253-4534.

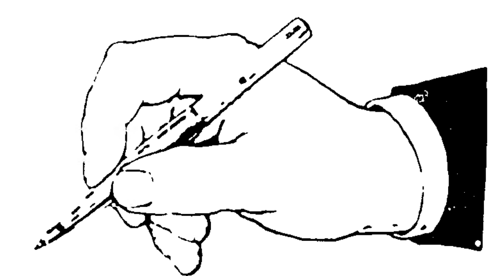
(18 11)

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse



10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



Ancienne adresse

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ________ Province ________
Code postal: ____________
____

Nouvelle adresse

Nom ____________
Adresse ____________
____
Ville ________ Province ________
Code postal ____________
à compter du ____________
Téléphone: ____________

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

La réforme fiscale aura quel effet sur vous?

Lorsqu'on a dissous le Parlement, afin d'élire une nouvelle Chambre des communes le 21 novembre, plusieurs projets de loi ont disparu de l'ordre du jour. Cependant, une nouvelle législation qui touchera tous les contribuables canadiens, a reçu l'approbation du Parlement et l'assentiment royal. Il s'agit de la loi C-139. Cette Loi met en application la réforme fiscale du gouvernement fédéral présentée par le ministre des Finances Michael Wilson.

Plusieurs points de cette réforme sont déjà en vigueur. Ce qui veut dire qu'il faudra en tenir compte quand viendra le temps de faire sa déclaration de revenus le printemps prochain.

La mesure la plus importante est probablement celle qui touche le taux d'imposition personnel, vu qu'il n'y aura désormais plus que trois tranches d'imposition. Pour les gens dont le revenu imposable est inférieur ou égal à 27 500 $, le taux d'imposition sera de 17 % alors que pour ceux dont le revenu imposable se situe entre 27 501 $ et 55 000 $, le taux d'imposition sera de 26 %; et finalement, pour la minorité fortunée dont le revenu imposable est supérieur ou égal à 55 001 $, le taux d'imposition sera de 29 %.

Il faut se rappeler que ces taux s'appliquent à la portion du revenu imposable qui se situe dans les tranches de revenus mentionnées plus haut. La surtaxe de trois pour cent du gouvernement fédéral appliquée à l'impôt sur le revenu personnel demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'on établisse une réforme sur la taxe de vente. La surtaxe n'est pas comprise dans les taux d'imposition ci-dessus.

Il faut également se souvenir que les impôts provinciaux se rajoutent au taux d'imposition fédéral.

La réforme fiscale a aboli plusieurs exemptions et déductions; ces dernières sont remplacées par des crédits d'impôts personnels. Cette nouvelle approche vient habituellement en aide aux familles canadiennes à bas ou à moyens revenus.

Voici une liste des crédits d'impôts personnels pour 1988:

- Exemption de base: 1 020 $;
- Personne mariée ou l'équivalent: 850 $ (bien que le crédit soit réduit de 17 % du revenu net de la personne à charge lorsque ce revenu dépasse 500 $);
- Les enfants à charge âgés de moins de 18 ans en tout temps dans l'année: 65 $ par enfant pour les deux premiers; 130 $ pour le troisième et pour tout enfant supplémentaire. (Noter que le crédit est réduit de 17 % du revenu net de la personne à charge lorsque ce revenu dépasse 2 500 $);
- Autres personnes à charge qui sont handicapées: 250 $ (ici encore le crédit est réduit de 17 % du revenu net de la personne à charge lorsque ce revenu dépasse 2 500 $);
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus: 550 $;
- Les personnes handicapées: 550 $.

Il semble évident que les formulaires de déclaration de revenus en 1988 seront très différents de ceux des années précédentes. La réforme fiscale, au lieu de simplifier le régime, a compliqué ce dernier. Même les contribuables moyens devront eux aussi frapper à la porte des conseillers fiscaux professionels ou des planificateurs financiers.

Cette chronique est une commandite de

ATELIER

Comment vivre avec la peine et le chagrin

Le mouvement des Femmes Chrétiennes et l'Éducation permanente, région du Nord-Est, vous invitent à cet atelier qui se tiendra **le 17 novembre 1988 de 09 heures à 15 heures, salle Larose, Cathédrale de Saint-Paul à Saint-Paul.**

Soeur Gabrielle Blais de l'Hôpital Général d'Edmonton sera la personne-ressource.

Admission: **10,00 $ (dîner au poulet inclus)**

Pour réservations: **Adèle VanBrabant - 645-3651**

Pour renseignements: **Germain Désaulniers - 645-6214**

BIENVENUE À TOUS



A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Le comité des SOUPERS-CAUSERIES des femmes francophones

Vous convie à leur souper-causerie

Thème: «Les rôles multiples de la femme»

Quand: Le jeudi 24 novembre 1988

Où: Chez Chianti, 10501, 82e Avenue (Strathcona Square)

Heure: 18 h 00

Coût: 15,00 $

Conférencière invitée: Claudette Tardif

Billets en vente auprès des membres du comité ou au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton #100, 8925, 82e Avenue. Prenez note que le nombre de places est limité.

Pour plus d'informations, composer le **469-4401**

On vous y attend!

M. Gérard Mourque sera l'invité de l'Alliance française d'Edmonton

PIERRE BRAULT

EDMONTON - M. Gérard Mourque, conférencier officiel délégué par l'Alliance française, fera une présentation sur Jean Cocteau le jeudi 24 novembre à 19 h 30 à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean.

Jean Cocteau, poète, romancier, dramaturge est aussi un cinéaste contemporain dont les films (La belle et la bête, Orphée...) sont aussi des classiques chers au coeur des cinéphiles du monde entier.

M. Mourque mettra la mythologie de Cocteau en perspective avec l'oeuvre de grands philosophes. M. Mourque est l'auteur de 25 livres (poèmes, essais, romans). Il a été directeur d'une des plus grosses maisons d'édition française et secrétaire général de l'URTI (Université radiophonique internationale). Il est présentement responsable de la programmation des émissions littéraires sur toutes les stations de radio nationales en France.

Il est à noter qu'un vin et fromage suivra cette présentation et fournira l'occasion aux participants de rencontrer cet imminent conférencier.

• *Éducation française*

500 personnes «se donnent la main»

JEAN GAUTHIER

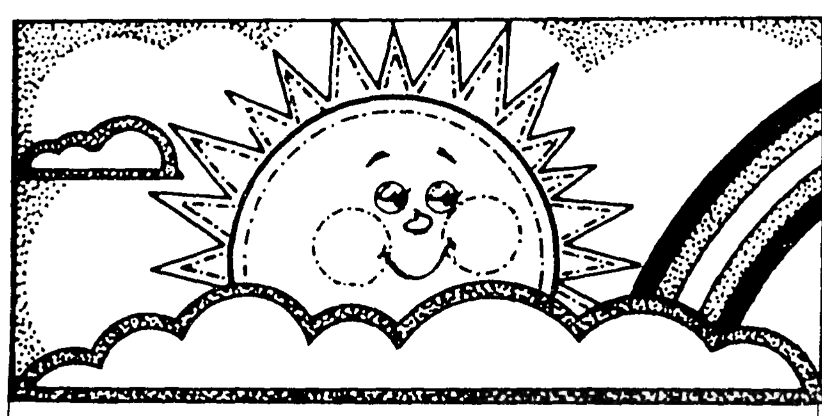
EDMONTON - L'un des événements majeurs dans le domaine de l'éducation française en Alberta, le Congrès '88 du Conseil français ATA a attiré environ 500 personnes. Les ateliers, l'exposition de matériel pédagogique ainsi que les activités sociales du Congrès '88 ont connu une participation élevée de congressistes.

Le Congrès '88 du Conseil français ATA s'est tenu à Edmonton les 20, 21, 22 et 23 octobre au Coast Terrace Inn. Une brochette variée d'ateliers spécialisés en éducation française constituait l'élément central du Congrès '88. Notons que certains conférenciers, conférencières et congressistes provenaient d'autres provinces que l'Alberta.

Le Café-chantant, une toute nouvelle activité sociale au Congrès '88 a été apprécié par les congressistes présents. Ces derniers ont pu apprécier le répertoire varié de chansons françaises du tout jeune ensemble musical «Elite» de l'école J.-H. Picard.

Par ailleurs, le mandat de la présidente du Conseil français étant terminé, les congressistes ont été appelés à élire un(e) nouveau(nouvelle) président(e). La présidente sortante, Mme Andrée Gargagliano en poste depuis 1987 a été remplacée au poste de la présidence par M. Paul Ledet d'Edmonton.

«Donnons-nous la main», tel était le thème du Congrès '88 du Conseil français ATA. Sans ce geste de solidarité entre les membres du comité organisateur, les congressistes, les conférenciers, conférencières et bien d'autres personnes, le Congrès '88 n'aurait pas connu un tel succès.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 5 novembre

En 1975, la température à Winnipeg atteint 23,9°, ce qui est un record pour novembre.

C'est arrivé un 6 novembre

En 1969, une tempête de pluie verglaçante d'une semaine endommage sérieusement les lignes de transport d'énergie reliant Québec à la nouvelle génératrice de la rivière Manicouagan; 30 tours sont renversées.

C'est arrivé un 7 novembre

En 1969, du 7 au 12, la tempête commencée au Québec le 6 fait rage dans les Maritimes. La pluie dure 144 heures en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard; 364 mm de pluie inondent Ingonish Beach.

C'est arrivé un 8 novembre

En 1986, une tempête monstrueuse qui rappelle le blizzard de mars 1960 dépose de 30 à 50 cm de neige et crée des congères de 2 m dans le Sud du Manitoba et le Nord-Ouest de l'Ontario. La tempête qui fait rage pendant 32 heures force le retrait des autobus et des charrues des routes et la fermeture de l'aéroport de Winnipeg; bilan: 2 morts et 2,5 M$ de frais de déneigement, soit le quart du budget annuel réservé à cet effet.

C'est arrivé un 9 novembre

En 1986, une violente tempête de neige accompagnée de granules de glace et de vents de 80 km/h s'abat sur les Grands Lacs et cause des dommages et des inondations considérables dans des régions déjà assiégées par de hauts niveaux d'eau. Des chalets, des ports de plaisance et des stations de villégiature sont inondés; des vagues de 3 m érodent les rivages et balayent les routes. Le niveau d'eau du lac Huron atteint sa plus haute moyenne quotidienne: 177,42 m à Goderich.

C'est arrivé un 10 novembre

En 1913, dans la partie inférieure des Grands Lacs, des vents de 140 km/h, accompagnés de fortes chutes de neige et de basses températures, détruisent 10 grands paquebots à vapeur, entraînant la perte de 270 marins.

En 1975, naufrage du minéralier *Edmund Fitzgerald* sur le lac Supérieur: 29 morts.

En 1983, le *Storm Prince* rencontre une trombe marine au large de l'île de Vancouver. Le navire chavire et 2 personnes périssent.

C'est arrivé un 11 novembre

En 1940, la tempête du jour du Souvenir au-dessus des Grands Lacs fait sombrer 3 gros navires et plusieurs petites embarcations: 69 morts. Les vents persistants atteignent 130 km/h.

Le même jour, un violent blizzard s'attaque aux Prairies canadiennes. De nombreux chasseurs de canard meurent gelés dans leur cachette.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«D'après mon confrère Gallup...»* Croyez-vous ou non que notre temps ait été modifié par des expériences scientifiques? Des 1035 adultes interrogés, 50 % répondent oui, 12 % peut-être, 28 % non et 10 % sont indécis. Parmi les personnes ayant répondu par l'affirmative, la majorité déclare que le temps se refroidit, un groupe plus petit a dit que le temps se réchauffe, d'autres affirment que le temps devient plus imprévisible. D'autres encore déclarent qu'il y a plus de pluie, de nuages, de soleil, de vent et de pollution.

Source: Environnement Canada

• *Grâce à SWAP*

En route pour l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche...

SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - Un jeune homme de Saint-Paul, Trent Marshall, 20 ans, fils de Simone et Alan Marshall, vit présentement une des expériences les plus enrichissantes, c'est-à-dire, travailler dans un pays étranger, ici l'Angleterre, et profiter de l'occasion pour visiter les environs.

Le 10 mai 1988, Trent s'est envolé en solitaire avec comme bagage, son sac à dos, et son périple se terminera le 5 mai 1989, ce qui signifie un an d'exil. Il a commencé ses études à Yellowknife (T.N.-O.), puis à Saint-Paul pour les terminer au NAIT (collège d'Edmonton) en technologie. Il aimerait bien devenir pilote.

Jusqu'à maintenant, il a travailler à Londres, visité la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche. Grâce à sa débrouillardise, il a réussi à se dénicher un emploi en Turquie pour une période de 2 mois, et par la suite, il ira travailler dans un «Kabbutz» (nom donné aux grandes fermes communautaires là-bas) en Israël pour la même durée.

Trent aime beaucoup voyager, il a d'ailleurs déjà visité les États-Unis et le Mexique.

Mme Marshall reçoit régulièrement des nouvelles de son fils, et celui-ci se dit enchanté de son expérience, et profite au maximum de chaque moment.

Du courage, le sens de la débrouillardise, le goût de l'aventure, la soif de connaître un nouveau monde, voilà ce qui a poussé Trent à accepter de vivre cet échange.

Lorsqu'il reviendra, il aura sûrement beaucoup d'annecdotes à raconter.

Bonne fin de séjour! Au plaisir de te revoir!



Trent Marshall est fier de vous montrer les «stonehenge» qu'il a visités en Angleterre. Ces pierres attirent des milliers de touristes chaque année et font l'objet de recherches de la part de scientifiques qui tentent de trouver qui et comment on a pu superposer ces pierres. Certains parlent de rampes de lancement pour les soucoupes-volantes. (Ça vous rappelle quelque chose, les gens de Saint-Paul?).

Professionnels

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Cartes d'affaires

Un journal dynamique, intéressant, qui parle de vous, voilà le cadeau idéal à offrir à l'occasion des Fêtes!



LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 nº 41 Edmonton, le vendredi 14 octobre 1988 20 pages 0,50

Bonjour! aux Franco-Albertains de **Red Deer**

• Redistribution de la carte électorale

Élections Canada entend jouer à fond la carte de l'information

OTTAWA (APF) - Les électeurs canadiens qui sont déjà dérou-tés par tous les changements survenus depuis la redistribution de la carte électorale fédérale peuvent maintenant compter sur un service de référence et de renseignements téléphoniques sans frais dans tout le pays.

Pour la première fois pendant une élection fédérale, le Bureau du directeur général des élections, aussi surnommé Élections Canada, offrira pendant les 50 jours de la période électorale et les 10 jours après

lement mis à la disposition des électeurs en dehors des grands centres. Des numéros de t... phone locaux sont aussi... bles dans les princ... canadiennes. Tous... sont disponibles par... diaire de l'a... (411). Ils seron... messages publ... tions Canada...

Ne rec... répondr... électeurs... Canada présentera Élections... tous les jours sur égale... du câble qui diffu...

Centre d'interprétation des sables bitumineux

Lors de votre passage à Fort McMurray, ne manquez surtout pas de visiter le Centre d'interprétation des sables bitumineux. L'histoire des sables bitumineux de l'Alberta est aussi importante que celle de la traite des fourrures. Vous y découvrirez comment la séparation de l'huile

De la part de:

NOM: ____________________

Adresse: ____________________

____

Ville: __________ **province:** __________

Code postal: ________ **Tél.:** ________

ABONNEMENT-CADEAU À

NOM: ____________________

Adresse: ____________________

____

Ville: __________ **province:** __________

Code postal: ________

☐ 15,00 $ pour un an (chèque inclus)

☐ 25,00 $ pour deux ans (chèque inclus)

S.V.P. faire votre chèque à l'ordre de **Le Franco** et retourner le tout à l'adresse suivante: **Le Franco, abonnement-cadeau, 10008, 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M5**